



INTERNET HAUTE PERFORMANCE  
 INTÉGRATEUR RÉSEAUX & TÉLÉCOMS  
 INGÉNIEUR INFORMATIQUE  
 RADIOCOMMUNICATION & SÉCURITÉ ÉLECTRONIQUE  
 GÉOLOCALISATION & MONITORING

**OFIS**  
 IT. Services. People. You trust.

(+242) 06 600 0000 info@ofis-technologies.com

# LA SEMAINE AFRICAINE



65<sup>ème</sup> année

lasemaineafricaine.net

N° 3810 du Mardi 31 Juillet 2018 - 65<sup>e</sup> Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: Direction: (+ 242) 06 600.51.44 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Un Dimanche en paroisse  
**Sainte-Anne du Congo**  
 (Archidiocèse de Brazzaville)



La façade principale de la Basilique Sainte-Anne (P.12)

Paroisse Notre-Dame des Victoires de Ouenzé  
 (Archidiocèse de Brazzaville)

La Fraternité Sainte Marie Madeleine **a soufflé ses 30 bougies**

(P.10)

**Editorial**

**Des vies, pas autre chose**

Tragédie du poste de Police de CHACONA, à Mpila  
**Devant les députés, le Gouvernement n'a pas convaincu !**

(P.3)

Fédération congolaise des droits de l'homme (FECODHO)



Céphas Germain Ewangui (P.3)

«La tragédie de CHACONA est l'expression d'une grave et intolérable violation des droits de l'homme»

Projet d'appui au développement de l'agriculture commerciale

**Faire de l'agriculture un secteur vraiment porteur**

(P.8)

Baccalauréat général, session de juin 2018

**Des résultats en légère augmentation**

(P.5)

L'UPADS exige la démission du ministre de la Communication et le remplacement du procureur de la République

(P.3)

Programme des Nations Unies pour le développement



**VENTE AUX ENCHERES SG/001/18**

Le Bureau de la Représentation du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en République du Congo procède à une vente aux enchères de deux (02) véhicules exposés à l'adresse suivante:

Brazzaville: Angle Avenue Foch/Behagle

Description	Capacité Puissance Energie	N° châssis	N° ou Type Moteur	Kilométrage	Année d'acquisition à l'état neuf	Date de mise en circulation
Nissan Patrol	12 CV	JN1TCSY61 Z0678083	Diesel	1.544km	2011	2011
Nissan Patrol	12 CV	JN1TCSY61 Z0578056	Diesel	25.760 km	2011	2011

Ces articles peuvent être visités du lundi au vendredi de 8h00 à 17h30 aux lieux indiqués. Ils sont vendus en l'état, sans aucun préalable tant administratif que juridique par le PNUD. Les enchérisseurs sont en conséquence priés de déposer à la réception du PNUD, sise aux adresses ci-dessus indiquées, leurs propositions de prix dactylographiées, sur une page et par offre, sous enveloppes scellées, au plus tard, le 22 août 2018, à 17h00, en spécifiant les caractéristiques/marques des articles telles que détaillées dans les tableaux ci-dessus.

L'enveloppe doit être adressée à Monsieur le Représentant Résident du PNUD:  
Angle Avenue Foch/Behagle  
B.P.: 465, Brazzaville  
République du Congo

Elle doit porter la mention «Vente aux enchères SG/001/18». L'adjudicataire retenu sera contacté pour paiement comptant du montant dans les 7 jours qui suivent la notification.

L'enlèvement doit s'effectuer dans les 15 jours qui suivent, et ce, après avoir présenté les justificatifs de dédouanement. Aucune quelconque réclamation ne sera acceptée après enlèvement.

Fait à Brazzaville, le 25 juillet 2018.

Emma Ngouan Anoh  
Chargée du bureau

**Avis d'Appel d'Offres- Sans pré-qualification**

CENTRE NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE  
Cellule de Gestion des Marchés Publics  
F-001-AON-CNTS-2018

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le bulletin officiel d'annonce des Marchés Publics N°201 du 1er août 2018.

2. Le Centre National de Transfusion Sanguine a obtenu, dans le cadre de son budget d'investissement exercice 2018, des fonds, afin de financer l'acquisition d'un automate d'immunohématologie et les accessoires et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché F-001-AON-CNTS-2018.

3. Le Centre National de Transfusion Sanguine sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir:  
- un automate d'immunohématologie;  
- un stabilisateur;  
- un onduleur.

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Centre National de Transfusion Sanguine, Avenue Général De Gaulle, Cellule de Gestion des Marchés Publics, Bureau du Secrétariat Permanent, Centre-Ville République du Congo et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres, à l'adresse ci-dessus, de 8h à 14h.

6. Les exigences en matière de qualification sont:

**Capacité financière:**  
-être capable de préfinancer le marché à 100%;  
-être capable de bénéficier d'une ligne de crédit auprès d'une banque de la place.

**Capacité technique:**  
-disposer d'un service après-vente installé

en République du Congo ou d'un contrat de partenariat avec une entreprise de la place assurant ledit service en République du Congo;  
-disposer d'un personnel qualifié composé d'un ingénieur biomédical et d'un technicien jouissant d'une expérience avérée dans le domaine.

**Expérience:**  
-disposer d'une expérience générale d'au moins cinq ans dans le domaine des fournitures de laboratoire en général et d'immunohématologie en particulier;  
-avoir exécuté au moins deux marchés similaires au cours des cinq dernières années.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse ci-dessus mentionnée, contre paiement en espèces non remboursable de la somme de cent mille (100.000) francs CFA.

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus, au plus tard, le 30 août 2018, à 11 heures précises. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats à l'adresse ci-après Cité Louis Pasteur, Avenue Général de Gaulle, Centre National de Transfusion Sanguine, Salle de Conférence, le 30 août 2018, à 12h00.

9. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant d'un million cinq cent mille (1.500.000) francs CFA.

10. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours, à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 26 juillet 2018

Le Directeur Général, Personne responsable des Marchés Publics,

Dr. Serge Oscar MOKONO

Etude de Maître Alain MONGO MOMBOLY  
NOTAIRE

Titulaire d'un office Notarial sis à Brazzaville, 93, Avenue de l'Indépendance, rez-de-chaussée des Immeubles Elenga Charly, en diagonale de l'Ambassade de la RDC, Poto-Poto, Centre-ville; B.P.: 2134; Tél.: (242) 05 558 30 17/06 660 49 96/04 402 20 11; Email:alainmongo2001@yahoo.fr

**INSERTION LEGALE**

Suivant acte authentique en date à Brazzaville du 11 Juin l'an deux mille dix-huit, reçu par le Notaire sous-signé; il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle, enregistrée au domaine, le 15 Juin 2018, F° 110/2, sous le numéro 1069, aux caractéristiques suivantes:

- **Dénomination sociale:** «DENTSU AEGIS NETWORK» SARLU;  
- **Capital Social:** UN MILLION (1.000.000) FRANCS CFA, divisé en CENT (100) PARTS de DIX MILLE (10.000) FRANCS CFA, libérées en totalité;  
- **Siège social:** Brazzaville, 93, Avenue de l'Indépendance; Arrondissement III-Poto-Poto;  
- **Objet social:** • L'achat et la vente des espaces publicitaires, télévision, radio, journaux, affiches, bannières, magazine et publicité extérieure;  
• Communication en marketing, fournisseur internet et autres gadgets de communication;

• Le conseil en marketing et services media;  
• Conception, développement et production des publicités, documentaires et autres programmes pour l'image générale de l'entreprise, les particuliers, les produits et les instructions;  
Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus ou tous objets similaires ou connexes;  
Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au Registre de Commerce;  
Gérance: La Société a pour Gérant statutaire Monsieur François Xavier FEUZING;  
Immatriculation au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville: le 04 Juillet 2018, sous le numéro CG-BZV-01-2018-B13-00044.

Pour avis,

Maître Alain MONGO MOMBOLY, Notaire.

**ALL STAPPLE FOOD SA  
«ASTAFOOD»**

Société Anonyme avec Conseil d'administration / Au capital de 10.000.000 Francs CFA  
Siège social: Immeuble Eric Junior, près de la Tour Mayombe  
B.P.: 247, Pointe-Noire, République du Congo / R.C.C.M.: CG/PNR 11 B 2380

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée générale mixte en date du 30 juin 2016, reçu rang des minutes de Maître Salomon LOUBOULA, Notaire à Brazzaville, le 8 septembre 2017, enregistré à Pointe-Noire (Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), le 7 novembre 2017, sous le n°7770, folio 200/20, les Actionnaires de la société ont notamment décidé, à titre extraordinaire, de mettre en conformité les statuts de la société avec les nouvelles dispositions de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, révisé le 30 janvier

2014, et d'adopter les statuts de la société mis à jour.

Dépôt dudit procès-verbal et des statuts de la société mis en harmonie avec les nouvelles dispositions de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, révisé le 30 janvier 2014, a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, respectivement sous les numéros 17 DA 1426 et 17 DA 1427.

Pour avis,

Le Conseil d'Administration.

**LA SEMAINE AFRICAINE**

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique  
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.  
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -  
Direction: Tél: 06 600.51.44/04.105.20.77

**Président:**  
Mgr Miguel Angel OLAVERRI,  
Evêque de Pointe-Noire  
**Vice-Président**  
Mgr Anatole MILANDOU  
Archevêque de Brazzaville

**Directeur de Publication / Rédacteur en chef:**  
Albert S. MIANZOUKOUTA  
**Rédacteurs en chef adjoints:**

Véran Carrhol YANGA (Secrétaire de rédaction)

Tel: (242) 06.668.24.72 / 01 116 63 33

Aristide Ghislain NGOUMA

(Responsable page internationale)

Tel: (242) 05 500 77 77 / 06 610 71 77

Cyr Armel YABBAT NGO

(Responsable pages nationales)

Tel : (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

**Infographisme:**

Atelier: La Semaine Africaine

**Direction:** 06 600.51.44 - 04.105.20.77

**Service Commercial:**

Brazzaville:

Tel.: 06.889.98.99 / 05.528.03.94

Pointe-Noire:

**Direction:** Tel:05 557.02.03 / 06 985.41.79

**Service commercial:** 05 553 16 93 / 06 671 44 05

**E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr**  
**Site Internet: lasemaineafricaine.net**



1<sup>ère</sup> PME Congolaise de Livraison Express depuis 1992.

**G'BOX SERVICES**

Une Nouvelle équipe qui vous offre :

- + De Dynamisme
- + De Professionnalisme
- + De Réactivité
- + De Sécurité
- + De Satisfaction clients

**NOTRE FORCE, NOTRE RÉSEAU**

- + De 14 agences dans tout le territoire national

**NOS METIERS**

- ✓ Livraisons Express Nationales
- ✓ Livraisons Express Internationales
- ✓ Fret Aérien
- ✓ Fret Routier
- ✓ Fret Maritime
- ✓ E-Commerce

NEW FORMULA  
POWERED BY **SAP Business One**

**Service Clients :**

Direction générale Brazzaville : Centre ville en face de la mairie centrale.  
Agence Pointe noire : Centre ville Rond point kassai en face du Centre Culturel Français.  
Contact2017@gxinternational.net • www.gxinternational.net  
(+242) 05 550 10 73 - (+242) 05 301 02 38

Nos Partenaires



# Tragédie du poste de Police de CHACONA, à Mpila Devant les députés, le Gouvernement n'a pas convaincu !

L'Assemblée nationale a interpellé le Gouvernement, le 27 juillet dernier, sur la question d'actualité la plus récurrente, notamment la tragédie survenue au poste de Police de Chacona, à Mpila, occasionnant la mort de 13 jeunes arrêtés pour certains arbitrairement. Ce drame a mis sur la sellette le ministre de l'Intérieur, Raymond Zéphirin Mboulou, lors de cette séance présidée par Isidore Mvouba, président de la chambre basse du Parlement. Le Gouvernement était conduit par le vice-premier ministre, Firmin Ayessa.

L'auteur de l'interpellation, le député Blaise Ombeto (PCT), a voulu en savoir davantage. Il a regretté que le Gouvernement n'ait pas pu communiquer sur le sujet, alors qu'il a des canaux d'information publique. «Nous avons été informés de ce drame par la voie des ondes. Que le Gouvernement nous dise ce qui s'est réellement passé, le nombre de morts enregistrés, ainsi que les mesures prises», a-t-il demandé.

Prenant la parole, le ministre Mboulou a commencé par adresser les condoléances aux familles éplorées, suite à cette tragédie. Pour lui, chaque personne qui meurt est un drame pour la famille. Il a décrit le contexte dans lequel s'est déroulé ce drame. «Depuis quelques années, nous assistons à une explosion d'une forme de violence urbaine, surtout juvénile, exprimée à travers un phénomène criminel appelé «Bébés noirs, composés d'écuries dont les plus terribles sont dénommées Américains et Arabes. Elles ont des rivalités en leur sein. Il y a des zones entières, notamment Kahunga, Nkombo, Domaine et Texaco la Tsiémé où ces bandes sont actives par des violences et des agressions», a dit le ministre de l'Intérieur. Circonscrivant le drame, Raymond Zéphirin Mboulou a indiqué que tout est parti en date du 9 juin 2018 quand l'une de ces bandes a tué M. Obongo Julien, à 19 heures, au quartier Nkombo. «Pour répondre aux plaintes des parents et des populations agressées, de façon récurrente, la direction départementale de la Police de Brazzaville a entrepris durant une semaine, un travail d'identification. C'est ainsi que le 21 juillet, la police a lancé une opération d'interpellation de ces délinquants dans les zones précitées. A cet effet, 97 agents de police ont été engagés sur le commandement du chef de service départemental de la sécurité publique, secondé par le commissaire central de la Tsiémé, pour rattraper ces délinquants. Cette opération a donné lieu à l'interpellation d'une vingtaine d'individus reconnus comme membres de ces groupes violents dont 16 ont été placés en garde à vue au commissariat de Mpila-Chacona où 13 d'entre eux ont trouvé la mort dans la nuit du 22 au 23 juillet 2018», a regretté le ministre de l'Intérieur dont la version des faits est venue comme contredire les déclarations du procureur de la République et du ministre de

la Communication sur le sujet. Informé, «J'ai saisi l'Inspection générale de la Police nationale, afin qu'une enquête administrative soit ouverte pour faire toute la lumière sur les dysfonctionnements qui ont causé cette tragique situation. J'ai instruit les services pour que les mesures conservatoires soient prises au niveau de ce commissariat. Le procureur de la République, informé, s'est transporté immédiatement sur les lieux aux fins de constatation. Il sied de signaler que tous les délinquants interpellés avaient été mis en cause par leurs chefs de bandes. Ce sont ces derniers qui étaient rendus coupables du meurtre de M Obongo Julien, le 9 juin 2018», a laissé entendre Raymond Zéphirin Mboulou.

En attendant les conclusions de ces deux enquêtes menées simultanément par l'Inspection générale de la Police et le procureur de la République, «je ne peux pas vous dire plus», a fait comprendre le ministre aux députés. Néanmoins, il a fait constater que ce drame a, non seulement révélé un grave dysfonctionnement dans le système de surveillance des personnes gardées à vue, mais aussi et surtout, «il pose un vrai problème structurel au double plan de la nomenclature des personnes et des locaux. Immédiatement mon cabinet et certains cadres de la police ont été instruits pour faire une réflexion dont les résultats sont attendus afin de redéfinir une nouvelle politique de sécurité qui intégrerait tous ces aspects, y compris la construction des locaux qui



Raymond Zéphirin Mboulou,

puissent répondre aux normes de détention de personnes pour les gardes à vue», a indiqué le ministre qui a fait part de la volonté du Gouvernement à continuer de lutter contre tous les groupes de délinquants et criminels qui mettent à mal la sécurité et la tranquillité des citoyens dans le pays. Reprenant la parole, Blaise Ombeto a suggéré au bureau de l'Assemblée nationale d'organiser une enquête parlementaire, afin que toute la lumière soit faite sur cette tragédie qui n'a pas laissé les Congolais indifférents. Car, ce ne sont pas les premiers cas de décès enregistrés dans les postes de police.

**L'UPADS exige la démission du ministre de la communication et le remplacement du procureur de la République**

Pour l'UPADS, cette séance des questions d'actualité n'a pas permis au peuple congolais d'en savoir plus sur les circonstances de cette tragédie, en raison, selon elle, des déclarations contradictoires du Gouvernement et, avant elles, celles du procureur de la République qui «frisent la banalité des faits et l'indifférence vis-à-vis des parents éplorés». Réuni le 28 juillet 2018, à son siège à Diata, dans le troisième arrondissement de Brazzaville, le parti de Pascal Lissouba a



Isidore Mvouba

publié une déclaration dans laquelle elle rappelle que la Constitution du 25 octobre 2015 interdit tout acte de torture, tout traitement cruel, inhumain, ou dégradant. «Tous les citoyens congolais sont égaux devant la loi et ont droit à la protection de l'Etat», a-t-il rappelé.

Ce faisant, elle a condamné ces actes de «barbarie qui demeurent une mauvaise pratique, et l'absence avérée de professionnalisme des services qui opèrent délibérément et en toute impunité à Brazzaville, à Pointe-Noire et dans bien d'autres localités de notre pays».

Au regard de cette «folie meurtrière qui s'apparente à un terrorisme d'Etat», l'UPADS a demandé la prise de mesures sévères à l'encontre des auteurs de cette tragédie, «entendu que les sanctions administratives proposées par le Gouvernement ne peuvent suffire à réparer le préjudice subi par les parents désormais privés de leurs enfants»; la mise en place d'une commission d'enquête indépendante composée des parlementaires et des représentants de la société civile et des hauts fonctionnaires de l'Etat; la démission du ministre de la communication et le remplacement du procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de Brazzaville pour déclarations légères et mensongères.

KAUD

## Editorial

### Des vies, pas autre chose

Pour une fois, apprenons de l'histoire. Car une fois de plus, nous voici à pleurer des enfants que rien ne destinait à la mort. Et dont nous nous séparons sans trop savoir la vérité à savoir, sans trop nous accorder en Nation sur les conditions de cette mort nombreuse, brutale et inutile, et sur les suites qui y seront données. Minutes de silence, expressions de condoléances, large émotion mais aussi lamentations de certains parents qui recherchaient le corps de leurs enfants.

Pour une fois, accordons-nous à ne pas traiter ce drame comme s'il s'agissait d'un simple incident qui préparerait à d'autres à venir. Accordons-nous sur une seule version, de douleur, accompagnant ces enfants, innocents ou membres de gang qu'ils fussent. Le fait de les avoir interpellés dans le cadre d'une enquête supposait leur traduction pleine devant la justice. Car la question n'est pas de trancher entre tolérer la multiplication des «Bébés noirs» terrorisant nos quartiers ou la répression de la criminalité. Elle est dans la conviction qu'un délit doit être puni. Que la protection des vies recouvre aussi le criminel supposé.

La panoplie des peines encourues dans les délits et les crimes est suffisamment vaste. Et d'ailleurs la mort n'en fait pas partie. Qu'un commissariat défourne 13 corps de victimes plus ou moins jeunes est donc bien un dysfonctionnement grave à déplorer. Les commissions d'enquête promises ou réclamées sont un mécanisme de connaissance des faits. Mais elles n'auront de sens que si elles suscitent en nous la ferme volonté de ne plus voir se reproduire ces épisodes que nous déplorons trop souvent à chaque décennie; que si elles nous garantissent contre le recours à la mort – et même à la guerre, son expression la plus accomplie – pour «régler» un problème. Une quinzaine de vies a été fauchée, honte à nous si nous les traitons de seule bande de criminels (l'étaient-ils seulement?), donc des vies de peu à ajouter au flot de nos morts journaliers vers les cimetières. C'étaient des vies, égales en valeur et en dignité à toutes les vies. La prison est faite pour réhabiliter des êtres qui se sont trompés. Les jeunes du commissariat de Chacona étaient destinés à répondre d'actes criminels éventuels. A être jugés et ramenés à la vie sociale. Ils n'auront pas même cette chance-là.

Albert S. MIANZOUKOUTA

## Fédération congolaise des droits de l'homme (FECODHO)

### «La tragédie de CHACONA est l'expression d'une grave et intolérable violation des droits de l'homme»

Le secrétariat permanent de la Fédération congolaise des droits de l'homme (FECODHO) s'est réuni le 25 juillet 2018, sous la direction de Céphas Germain Ewangui, son coordinateur national. Pour examiner et analyser les questions liées aux droits de l'homme et des libertés fondamentaux dans le pays, notamment les droits civils et politiques, d'une part, et les droits économiques et sociaux, d'autre part. La FECODHO a dénoncé les faits ayant entraîné la mort de 13 jeunes au commissariat de police de CHACONA, à Mpila, le 23 juillet 2018. Les responsables de cette fédération ont rejeté et déploré la réaction du porte-parole du Gouvernement qui semblait, selon eux, sur les ondes de la Radio France Internationale (RFI), «minimiser et occulter ces faits d'une gravité avérée».

Dans une déclaration rendue publique à cet effet, les membres de la FECODHO ont exprimé leurs vives préoccupations et rappelé l'impérieuse nécessité pour l'Etat

de garantir à toute formation politique sans exception le droit d'exister, de s'exprimer et d'organiser les manifestations et autres activités, dans le respect de la réglementation



Céphas Germain Ewangui

en vigueur. Pour eux, la tragédie de CHA-

CONA est l'expression d'une grave et intolérable violation des droits de l'homme, notamment le droit sacré à la vie. Afin d'édifier l'opinion nationale sur cette terrifiante affaire qui a endeuillé les familles, la FECODHO exige la mise en place d'une commission d'enquête crédible associant les organisations de promotion et de défense des droits de l'homme. Selon elle, toutes les actions de la Force publique doivent être conformes aux exigences du respect de la dignité inhérente à la personne humaine telles que le recommandent les normes nationales et internationales en la matière.

«Le respect des droits de l'homme figure au nombre des domaines relevant légitimement du droit international qui s'impose à tous les Etats, et que la raison première d'être des Gouvernements est de garantir leur pleine et entière jouissance», ont fait remarquer les responsables de cette fédération œuvrant dans les droits de l'homme.

Par ailleurs, la FECODHO s'est dite également préoccupée par la situation des droits économiques en République du Congo, tout en marquant son adhésion au discours du chef de l'Etat du 30 décembre 2017 devant le Parlement réuni congrès, ainsi qu'aux délibérations du conseil des ministres, du vendredi 20 juillet 2018, se recoupant sur la nécessité de conjuguer tous les efforts pour

(Suite en page 5)

Ingrid Ebouka Babackas, ministre du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale

# «Le PND 2018-2022 va nous permettre de sortir de la crise»

Depuis le 31 juillet 2017, le Ministère du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale dont a la charge Mme Ingrid Ebouka Babackas a lancé le processus d'élaboration du Plan national de développement (PND) 2018-2022. D'un montant de 15 500 milliards de F. CFA, ce plan a pour objet central de rendre plus concrète la vision du Président de la République, chef de l'Etat inscrite dans son projet de société «La marche vers le développement, allons plus loin ensemble». C'est elle qui trace l'orientation d'une nouvelle trajectoire de développement, à caractère inclusif et durable, et «place l'homme et la femme au cœur du développement», tout en assurant le «rôle stratégique de l'Etat dans la sphère économique et sociale». Dans une interview à la presse présidentielle, la ministre Ingrid Ebouka Babackas soutient que le PND 2018-2022, adopté le 20 juillet en conseil des ministres et déposé le 27 juillet au Parlement pour adoption, «va nous permettre de sortir de la crise». Morceaux choisis.



Mme Ingrid Ebouka Babackas

**\*Qu'est-ce qui a motivé l'élaboration de ce plan?**

«Le Congo a toujours eu un cadre programmatif pour orienter l'action du Gouvernement. Très récemment, nous avons eu un Plan national de développement 2012-2016. C'est donc dire que l'usage, l'approche d'avoir une planification, une programmation, une budgétisation, une exécution et surtout un suivi-évaluation de l'action du Gouvernement est dans nos gènes, nous avons l'habitude. Et aujourd'hui, c'est vrai que le contexte est difficile, c'est un contexte de crise. Et donc, c'est peut-être aussi le bon moment d'avoir recours à cette méthode qui nous permet d'améliorer la qualité de la dépense publique; cette méthode qui nous permet aussi de mobiliser davantage de ressources. Donc, le Plan national de développement 2018-2022 est un instrument qui va nous permettre de sortir de la crise. Pourquoi? Parce qu'au-delà de la stabilisation de la dégradation de nos indicateurs macro-économiques, il y a la source même de la relance économique, la relance dont a besoin notre économie, pour, finalement, sortir de la crise et améliorer les conditions de vie de nos concitoyens.

**\*Pourquoi l'élaboration de ce PND intervient-elle maintenant au milieu de l'année, au lieu du début?**

\*\*Depuis longtemps nous sommes dans les travaux d'élaboration, parce qu'il y a une première phase absolument nécessaire: ce coût de regard vers ce que nous avons déjà fait. Je veux par-là, nous avons eu à auto-évaluer la mise en œuvre du PND 2012-2016, afin que nous puissions en tirer des enseignements positifs pour élaborer ce nouveau plan nationale de développement. Ce travail s'est fait courant 2017. C'est vrai qu'il a un peu souffert de la situation générale d'affaiblissement des ressources. Donc, cela ne nous a pas permis d'aller aussi vite qu'on le voulait. Mais déjà depuis 2016-2017, nous travaillons à élaborer ce nouveau plan national de développement 2018-2022 et avec

des ressources que nous avons, finalement, pu avoir de façon conséquente, nous avons accéléré. Il est absolument nécessaire d'avoir ce Plan national de développement 2018-2022, parce que, déjà, en 2017, nous avons l'idée qu'il fallait absolument que l'action, la vision du chef de l'Etat, l'ambition qu'il porte pour notre pays soit traduite dans un Plan national de développement. Il y a un peu de retard, mais, somme toute, c'est un retard rattrapable, et nous sommes donc fort heureuse qu'aujourd'hui, ce projet ait été déposé sur la table du Conseil des ministres et surtout que, finalement, il ait reçu l'onction nécessaire pour qu'il aille devant le Parlement, en tant que projet de loi du Gouvernement.

**\*Dans le cadre de cette politique budgétaire, quelles sont les conditions qui garantissent la soutenabilité du Plan national de développement 2018-2022.**

\*\*Les facteurs de succès de ce PND, nous pouvons dire que, d'abord, qu'il y a deux axes prioritaires qui sont clairement définis: la valorisation du capital humain. Il faut comprendre dans la valorisation du capital humain l'éducation, la formation. Nous voulons avoir des ressources humaines capables de relever le défi de la diversification économique, qui est le deuxième axe, nous voulons avoir cette ressource humaine de qualité. Cela veut dire aussi, comme a su le dire et le répéter bien souvent, Son Excellence, Monsieur le président de la République, chef de l'Etat, mettre l'homme au cœur du dispositif de développement économique, social de notre pays. Donc, nous voulons avoir une qualité de ressources humaines qui, au-delà de l'éducation, intègre les aspects du civisme, la moralité. Nous voulons donc qu'un homme entier, un homme qui soit capable d'avoir un esprit suffisamment clair pour relever les défis économiques, mais en même temps qui ait une posture où la moralité prend une place essentielle. Ceci est donc le premier axe. Le deuxième axe, c'est celui de

la diversification économique. Parce qu'aujourd'hui, malheureusement, nous n'avons pas une économie qui est assez résiliente. Dès lors qu'il y a des chocs extérieurs, notamment un retournement de la conjoncture, nous voyons bien que nous sommes fragilisés. Donc, nous devons élargir le spectre de ce qui nous permet aujourd'hui de donner de la valeur à notre production intérieure brute. Alors, la diversification économique que nous avons choisie, qui est donc sélective, s'oriente vers l'agriculture au sens large. Et nous ne le répèterons jamais assez, cela veut dire la pêche, le culture, l'agroforesterie, bref tous les ingrédients nécessaires pour que l'agriculture puisse créer une espèce de dynamisme, pour que toutes les couches de la société s'y retrouvent. L'agriculture, le tourisme, parce que le pays recèle de richesses qui devraient pouvoir attirer les touristes, et donc apporter une plus-value, une valeur ajoutée à ce que nous avons déjà mis dans notre production intérieure brute. Et enfin, l'industrialisation, la transformation des produits bruts que nous avons en produits finis. Cela permet d'ajouter de la valeur ajoutée, mais cela permet aussi d'occuper une bonne partie de notre population active. Donc, ce deuxième axe repose finalement sur des ressources humaines de qualité qui sont développées dans le premier axe. Mais, après avoir dit ça, il est essentiel de dire que les deux axes n'auront finalement de puissance, de valeur que nous aurons aussi mis l'accent sur ces secteurs transversaux qui nous permettent d'avancer. Nous voulons dire par-là la gouvernance, la gouvernance dans le sens où nous devons améliorer la mobilisation des ressources budgétaires, ça veut dire mettre un accent sur la gouvernance économique, comment nos régies financières fonctionnent, parce qu'il faut qu'il ait un effort significatif de ce côté-là. Nous voulons aussi parler de l'impulsion que nous voulons donner au secteur privé. Parce que dans le contexte actuel où il y a moins de recettes budgétaires, il est impératif qu'il y ait la relève du secteur privé...

**\*Ce PND que le Gouvernement vient d'adopter tient-il compte des obli-**

**gations des bailleurs de fonds internationaux tels que le FMI et même celles de la CEMAC? Si oui, quelles sont les obligations du FMI et autres et quelles sont celles de la CEMAC?**

\*\*Je dois d'abord préciser que l'effort que le Gouvernement veut faire n'est pas forcément induit par les exigences du FMI. Nous-mêmes, déjà, en 2016, nous étions conscients qu'il avait une crise sévère qui se profilait à l'horizon. Et donc, en interne, nous avons déjà un dispositif, un comité de pilotage présidé par le Premier ministre, pour voir les solutions. A cela s'est donc

greffée la politique sous-régionale, le programme de réformes économiques et financières qui est discuté au niveau de la CEMAC. Parce que, bien évidemment, cette crise ne frappe pas que le Congo. Elle frappe six Etats de la sous-région qui ont comme point commun, peut-être excepté la RCA, d'avoir le pétrole comme ressource substantielle. Et donc avec le retournement de la conjoncture, évidemment, moins de ressources en provenance de la production pétrolière a fait que nous avons tous été frappés par cette crise. Et donc, il y a une solution imaginée au niveau sous-régional, qui est la conjonction des solutions qui se font sur le plan national dans chaque Etat, et on retrouve les mêmes ingrédients, c'est-à-dire la gouvernance, améliorer cette gouvernance. Et puis, vous l'avez dit, il y a le FMI qui s'est invité à la table. Mais pour nous, le FMI n'est en fait qu'une continuité de ce que nous-mêmes, nous avons déjà pensé faire. Peut-être que le FMI est beaucoup plus structuré dans le sens où il a l'expérience d'avoir discuté avec les différents pays et donc, lorsqu'ils viennent vers nous, ils ont cela en plus. Mais je peux le dire ici, le Congo par lui-même est déjà en recherche de solutions. Alors, le programme du FMI, nous espérons, vivement, que

sous peu, nous allons signer cette facilité élargie de crédit avec le FMI. Mais, nous pouvons dire, sans risque de nous tromper, que dans le PND, tout y est repris. En d'autres termes, il y aura adéquation, alignement avec ce qui va être finalement acté, si nous concluons avec le FMI, dans les semaines à venir.

**\*Le PND 2018-2022 élaboré et adopté, quelles sont alors ces sources de financement et comment se fera l'affectation des recettes et dépenses ainsi que leur répartition?**

\*\*Comment sera financé le PND 2018-2022? Il faut qu'on ait à l'esprit que ce plan, c'est la traduction d'une ambition, l'ambition que le Congo doit se relever, que la crise est passagère, mais c'est avec notre propre détermination que nous allons pouvoir créer les conditions pour qu'il y ait cette relance économique. Le financement, nous sommes dans un contexte de resserrement budgétaire, mais nous avons aussi la conviction que l'effort personnel, l'effort du Congo sera complété par les ressources extérieures. Ce que nous voulons dire, c'est que l'ambition exprimée par ce PND qui a un coût global de 15 510 milliards de F.CFA, le financement, on pourra dire est un tiers Etat, deux tiers investissements privés; investissements privés nationaux, investissements privés extérieurs. Mais, aussi appuis des partenaires au développement...

Propos retranscrits par Séverine EGNIMBA





## 7 Raisons de se doter d'une solution Téléalarme

Bénéficiez d'une sécurité complète avec la Téléalarme **OBT**, en partenariat avec **Protectk**

Votre domicile est **supervisé** à distance 24h/24.

Système **dissuasif** avec panneau d'alerte.

**Sirène** de 110dB pour faire fuir les malfaiteurs.

**Patrouille** d'intervention en cas d'intrusion.

Si absent du domicile, réception de **SMS** en cas d'alerte.

Etre plus serein chez soi, en augmentant son niveau de **protection**.

**Coût** attractif.

@OFIS.CG
 @OFIScg
 OFIS

Une marque

**OFIS**

IT. Services. People. You trust.

**PROCUREZ-VOUS LA TÉLÉALARME**

en contactant le 06 899 98 53

Onze ans après la disparition d'André Nsatouabantou Milongo

Que devient l'UDR-Mwinda ?

Créé le 7 octobre 1992 par feu André Nsatouabantou Milongo, l'Union pour la démocratie et la République (UDR-Mwinda) a aujourd'hui 26 ans de pratique politique. Il s'était hissé jusqu'en 2007, année de la disparition de son président fondateur, au sommet du paysage politique national et confirmé ainsi son statut de parti national. Depuis lors, ce parti membre de l'opposition politique congolaise n'est plus que l'ombre de lui-même. Incapable de s'offrir un seul député ni même un conseiller local. Le parti vit un véritable cauchemar et peine à retrouver son équilibre et sa force d'antan.

De tout temps, l'UDR-Mwinda et son président se sont toujours battus pour une alternance démocratique et mené de manière résolue le combat politique d'une opposition responsable et représentative de la majorité des forces vives de la nation. Il s'agissait d'une opposition qui reste attachée, en tant que contre-pouvoir, à la sauvegarde de la démocratie et des valeurs républicaines dans un Etat de droit. Une opposition qui fonde son action politique sur les valeurs d'humanisme qui constituent la base des valeurs intrinsèques de la nation congolaise.

Candidat à l'élection présidentielle de 1992, André Milongo s'était à nouveau représenté en 2002 avec l'appui de l'Alliance pour la démocratie et le progrès (ADP-Mbongwana), après avoir appelé ses partisans à voter pour le non au référendum constitutionnel de Janvier 2002. C'est au cours de son dernier meeting de campagne, devant le centre sportif de Makélékélé le vendredi 8 mars, qu'il annonça contre toute attente le retrait de sa candidature à l'élection présidentielle, en dénonçant le manque de transparence dans l'organisation du scrutin. Déjà, lors des élections législatives de 2002, le parti avait obtenu six députés (André Milongo, Abel Massengo, Hebert Kakoula-Kadi, Médard Moussodia, Dominique Basseyla et Isabelle Fila Lemina) et dix-huit conseillers dont treize municipaux et cinq départementaux. Pour la

première fois dans l'histoire de ce parti, l'UDR-Mwinda détenait un groupe parlementaire au sein de l'Assemblée nationale. Une présence remarquable au bureau de la chambre basse au poste de 2ème secrétaire qu'occupait Mme Isabelle Fila Lemina. Ce faisant, l'UDR-Mwinda devenait le premier parti de l'opposition au sein de l'Assemblée nationale. Des acquis que ce parti n'a pas pu consolider. En effet, cinq ans après, le parti n'avait plus que deux députés, au sortir des législatives de 2007 (André Milongo réélu à Boko alors qu'il était à Paris, en France, pour les soins médicaux et Dominique Basseyla). Trois des quatre autres anciens députés ont été battus, seul Médard Moussodia s'était fait réélire sous le label du PJR (Pôle des jeunes républicains), une association politique que dirigeait Denis Christel Sassou-Nguesso. En réalité, il avait fait défection de l'UDR-Mwinda, pour rejoindre le camp de la majorité présidentielle.

Le 22 juillet 2007, André Milongo décède à Paris. L'UDR-Mwinda est dans la tourmente. Le parti bascule dans une guerre de tranchées internes et une guéguerre de leaderships. Dominique Basseyla tente de relancer l'appareil, en vain. C'est la guerre ouverte. L'UDR-Mwinda n'arrive pas à s'imposer sur l'échiquier politique national. Le cancer de la division gagne le parti qui devient plus que l'ombre de lui-même. Stéphane Milongo, fils du défunt avec l'appui de sa mère Laurentine, tente de prendre les rênes



André Nsatouabantou Milongo,

du parti. Son rêve est mal perçu par les caciques du parti. Lassé, le fils fini par abandonner et à créer son propre parti, dénommé UDR-Mwinda Authentique, comme pour marquer le caractère originel de sa formation politique. Il est appuyé dans cette aventure par Bonaventure Boudzika et William Bouaka qui finiront par le quitter pour créer le Congrès pour la Démocratie et la République (CDR).

A vrai dire, l'indiscipline au sein de ce parti avait commencé dès 2003. Certains cadres avaient été suspendus par le bureau exécutif national pour avoir engagé le parti sans en avoir reçu mandat. Il s'agissait de Pascal Ngouanou, André Bouebassihou, Gabriel Anki, Auguste Foundoux, Bonaventure Matingou, Eugène Bahoula, Jean-Pierre Malonga et Jean Bantsimba. Dans ce même élan, Bonaventure Mbaya crée en 2004, après sa radiation définitive du parti d'André Milongo, alors qu'il demandait de le réintégrer, sa propre association politique, le Cercle des amis de Bonaventure Mbaya (Cambo), pour défendre et promouvoir les valeurs qu'il croit nécessaires à la vie politique nationale. Par la suite, il va créer son propre parti politique, la Convergence citoyenne.

L'UDR-Mwinda s'enfoncé de plus belle dans l'abîme. Les querelles

et les divisions se multiplient, le parti sort bredouille des élections législatives de 2012. Aucun député ni conseillers. C'est le chaos total. Son président Guy Romain Kinoussia est même battu à la députation dans son district de Loungui, département du Pool. Pas de candidat à la présidentielle de 2009 et 2016.

Le parti n'a plus un fonctionnement normal, il se vide en perdant de plus en plus de militants et des cadres qui vont émigrer vers d'autres formations ou créer leur propre parti politiques, à l'instar de Dominique Basseyla. C'est le déluge et la descente aux enfers, une course contre la survie. Présentement, l'UDR-Mwinda ne vit plus que des alliances, plateformes et coalitions politiques. D'abord, l'Alliance pour la nouvelle République (ANR), créée en 2007 avec l'UPADS et le RDD; puis le Front des partis de l'opposition (FPOC) en 2009; le Collectif des partis de l'opposition congolaise, le Front républicain pour le respect de l'ordre constitutionnel et l'alternance démocratique (FROCAD), créé en 2015 et, maintenant, l'opposition politique congolaise qu'elle a rallié le samedi 21 juillet.

Son bureau exécutif national a du mal à se réunir et le parti peine à organiser son congrès. Le 12 juin 2018, le ministère de l'Intérieur publiait la liste des partis et associations politiques reconnus officiellement dans le pays; l'UDR-Mwinda n'y figurait pas!

Force est de constater que le parti d'André Milongo n'a plus le poids électoral réel qui peut lui permettre de retrouver sa vigueur et sa vivacité d'antan. Il est loin de combler les attentes des quelques militants restés fidèles. Le parti est aussi confronté à un problème de financement qui bloque son fonctionnement normal.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Baccalauréat général, session de juin 2018

Des résultats en légère augmentation

Après un mois et demi d'attente de résultats, les élèves congolais sont maintenant fixés sur leur sort. Sous la direction du Pr Dieudonné Tsokini, président du jury, les résultats du Baccalauréat général ont été délibérés ce 30 juillet, au lycée de la Révolution, à Brazzaville. Sur 76.677 candidats présentés cette année contre 80.559 en 2017, 21.442 ont été déclarés admis, soit un pourcentage de 27,96% contre 27,73% en 2017. L'écart entre les deux années est de 0,23%. Depuis trois ans, le pourcentage d'admis à cet examen d'Etat est en légère augmentation avec 21,26% en 2016. De 2010 à aujourd'hui, l'année 2015 est celle qui a enregistré le bas pourcentage, 10,08, soit 20,36 % par rapport à 2014 (30,44%).

Aux alentours de la Direction des examens et concours (DEC), l'ambiance était toute particulière. On pouvait lire sur les visages des uns la joie et des autres la tristesse. C'est la logique de tout examen. Le meilleur score a été

enregistré à Luanda Cabinda: 89,55%. Le département de la Cuvette vient en deuxième position avec 49,72%. La Likouala est lanterne rouge avec 16,345%, après Pointe-Noire, 23,11%. Le meilleur élève de la République à cet examen est issu du lycée inter-départemental de Ouessou (département de la Sangha, avec une moyenne de 16,01/20) qui a enregistré 34,26%. Le deuxième élève est issu du lycée Chaminade (Brazzaville) avec 15,40. 10,55 est la moyenne du bachelier le plus âgé, il a 55 ans. Il est

du département du Pool. Le plus jeune bachelier est né en 2003 ; il est d'Etoumbi, dans la Cuvette, et a obtenu la moyenne de 10,03/20.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

(Suite de la page 3)

combattre la mal-gouvernance par la lutte contre la corruption, la concussion, la fraude, les détournements des deniers publics.

Dans l'entre-temps, elle s'étonne de la passivité des institutions sensées accélérer cette lutte, à l'invite pourtant du chef de l'Etat, alors que la réalité aux yeux de la société civile paraît déconcertante (aucune enquête parlementaire, bien qu'exigée par le président de l'Assemblée nationale, les timides et sélectives arrestations) face à une situation aussi grave au regard des conséquences qui en découlent.

Face à la dérive, la FECODHO pense que tous ceux qui ont détourné et détournent les fonds publics, destinés à permettre à l'Etat de créer et d'entretenir les services publics au bénéfice de tous, sont des criminels. «Ils méritent le châtiement à la hauteur de leurs crimes économiques», a-t-elle fait comprendre.

Aussi, consciente de la passivité et la morosité des institutions, elle estime que c'est au président de la République de tirer les conséquences indispensables pour l'intérêt bien compris de la République.

C. A. Y-NG

Une affaire des disparus du Commissariat de Chacona?

La tragédie du commissariat de Chacona, où 13 jeunes garçons ont été trouvés morts dans des circonstances non encore élucidées, risque d'engendrer une autre affaire qu'on pourrait appeler «Affaire des disparus du commissariat Chacona». En effet, deux familles ont indiqué qu'elles ignoraient où se trouvent les corps de leurs deux garçons pourtant régulièrement enregistrés dans la main courante à ce commissariat et n'ont donc pas pu récupérer leurs dépouilles mortelles. Jusqu'au week-end dernier, elles avaient fait la ronde des morgues de Brazzaville sans succès et se proposaient d'engager des poursuites judiciaires.

Drame de Chacona à Mpila: des langues se délient, rapporte VOA

Selon VOA, jusqu'au sein de la police, les langues se délient sur la mort de 13 jeunes dans leur cellule de garde à vue du poste de police de Chacona, à Mpila. Un sous-officier a accepté de parler à l'AFP, rapporte la Voix de l'Amérique. «Ces jeunes ont été conduits ici samedi (21 juillet) par les éléments de la police du commissariat central de Kibelibila. Ils ont passé la nuit de samedi à dimanche dans le calme. Dimanche, c'est une autre équipe qui nous a relevés. Et lundi tôt le matin quand nous sommes arrivés, nous avons constaté que le commissaire n'était pas à son poste. De la cellule où se trouvaient les jeunes en garde à vue se dégageait une odeur bizarre, insupportable. Quand la secrétaire des lieux a ouvert la cellule, nous avons constaté qu'il y avait treize cadavres», a témoigné ce policier.

Le Congo réapparaît dans le calendrier du FMI

Initialement prévu pour le 6 juillet, puis repoussée pour le 11, l'examen de la situation du Congo avait ensuite complètement disparu de l'agenda officiel du conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI). Il y a refait son apparition la semaine passée, car c'est finalement le vendredi 3 août que sera analysé le cas du Congo et, éventuellement, un soutien financier, si l'on en croit les informations publiées par l'Institution financière mondiale.

Braquage chez le voisin libanais du maire de Dolisie

Un sujet libanais habitant le centre-ville de Dolisie, voisin du maire de la localité, a été victime d'un braquage lundi 30 juillet 2018 à 2 heures du matin. Les braqueurs étaient munis de machettes et autres armes blanches. Ils ont emporté une somme de 60 mille francs Cfa et des téléphones portables. Une enquête a été ouverte par les services de police après constat sur les lieux.

On demande des comptes à un proche de Rigobert Maboundou

La Direction générale de la surveillance du territoire (DGST) l'a appelé récemment au chef de cabinet de Rigobert Maboundou à la Primature, détenu pendant plus de deux semaines dans ses locaux, selon le journal d'investigation Le Troubadour. Il aurait été au cœur de la gestion des 114 milliards de Francs CFA alloués entre janvier 2008 et mars 2016 au ministère de l'Agriculture sous le mandat de l'actuel directeur de cabinet du Premier ministre Clément Mouamba. A l'époque, l'accusé était le conseiller aux finances et matériels de l'ancien ministre de l'Agriculture et de l'élevage. La semaine passée, on a appris qu'il a été déféré devant le procureur de la République le 25 juillet. Affaire à suivre.

CHU-B: les travailleurs affiliés à la FENASAS montent au créneau

Les travailleurs affiliés à la Fédération nationale des agents de santé et des affaires sociales (FENASAS) sont montés au créneau la semaine passée au cours d'une assemblée générale tenue le vendredi 27 juillet. Ils dénoncent la mauvaise gestion de plusieurs structures sanitaires du pays qui cumulent d'importants arriérés de salaire, notamment l'hôpital de Dolisie (21 mois), ceux de Loandjili (7 mois) et d'Owando (10 mois), ainsi que le CHU-B (5 mois) et le Centre national de transfusion sanguine (CNTS). Par ailleurs, ils réclament «la suspension sans condition du directeur général par intérim pour mauvaise gestion». Selon eux, le DG par intérim du CHU-B a «relevé injustement et arbitrairement de leurs fonctions les chefs de service syndicalistes de la CSTC» et a «coupé les salaires des directeurs divisionnaires» de ce centre sanitaire. «Un délai de 72 heures est accordé au Gouvernement, à compter de ce jour, vendredi 27 juillet, pour répondre aux préoccupations des travailleurs du secteur de la santé. Dépassé ce délai, une grève générale illimitée sera observée dans le secteur de la santé» concluent-ils dans la déclaration publiée à l'issue de la réunion.

Des voleurs mal inspirés à Nkombo-Matari

Voulant profiter de l'absence des propriétaires d'un domicile situé au quartier Nkombo-Matari, non loin de l'arrêt de bus "Molokaye", des bandits ont tenté de le dévaliser en matinée, mais deux d'entre eux ont été rattrapés et remis à la police par la population. En faisant irruption dans la parcelle, ils ont feint d'être à la recherche du chef de famille pour une situation inventée de toute pièce. Puis ils ont terrorisé les enfants et la femme de ménage présents dans la maison en leur arrachant les téléphones portables. Ils les ont ligotés et enfermés dans une pièce, avant de pénétrer dans la chambre des parents. Heureusement, l'épouse du propriétaire est revenue à temps. Les voleurs ont alors tenté de s'enfuir, mais ont pris une direction qui les a mis en face des habitants du quartier. On peut deviner la suite.

Université Marien Ngouabi

Une campagne de bourse mal partie dans certaines facultés

La campagne de la bourse a été lancée le 11 juillet 2018 dans toutes les facultés et écoles de formation de l'Université Marien Ngouabi. Cette campagne ne semble pas s'engager de la plus belle des manières dans certains établissements, dont la Faculté des Lettres, des Arts et des Sciences Humaines (FLASH). Deux années déjà que les étudiants n'ont pas touché la bourse; a-t-elle été définitivement supprimée? La question est à la base de débats agités au sein du Mouvement des élèves et étudiants du Congo (MEEC). Le mouvement a voulu, dans la cohue, tenir une rencontre de concertation pour décider de la démarche à suivre. Le président du MEEC, section FLASH, Prince Bayounga, a bien voulu répondre à nos questions pour des éclaircissements.

\*Qu'est-ce que vous pouvez dire à propos de la situation du dépôt des dossiers de la bourse qui fait actuellement l'objet de débats en milieu étudiant?

\*\*La campagne, selon la note circulaire du ministère, devrait commencer le 11 juillet 2018 dans toutes les facultés et toutes les écoles de formations. Par contre, à la (FLASH), il y a un léger retard dû au manque de maîtres des dossiers de la bourse de l'année académique.

\*Pourquoi avez-vous voulu organiser cette réunion?

\*\* C'était quelques membres du MEEC de leur volonté qui ont

voulu aller réunir les étudiants à l'Amphi 600, pour leur parler et prendre leurs avis. Mais le Bureau Exécutif National a jugé illégale la tenue de cette assemblée générale. Nous étions écoutés par les services de la DGST, qui nous ont fait un appel en disant que la réunion devrait être empêchée. Donc, si nous voulons bien mener les choses, l'idéal serait de les faire dans nos facultés. Parce qu'ailleurs, à la Faculté de médecine, les étudiants déposent déjà leurs dossiers. D'où, on ne pouvait pas les empêcher.

\*Quel est le message que vous pouvez passer à l'endroit des étudiants de la FLASH?

\*\*Un seul message à l'endroit des étudiants de la FLASH. Justement, je lance un vibrant

Un bâtiment de la FLASH



appel pour ceux-là qui pensent qu'il est temps pour eux d'aller déposer les dossiers de la campagne de l'année civile 2017-2018. Les agents seront là, pour recevoir vos dossiers. Ce matin, le chef de scolarité m'a signalé que les cursus et les attestations d'inscriptions sont déjà disponibles. Mais pour les étudiants n'ayant pas obtenu leurs cursus, ils doivent attendre que le chef de la Scolarité centrale les signe le plus tôt possible. Pour que, bien sûr, tous ceux qui ont pris leurs inscriptions les aient en leur possession. Nous avons également discuté avec la direction rectorale pour qu'on s'accorde de la nouvelle marche

jusqu'au 31 juillet 2018 pour permettre ainsi aux étudiants de prendre leurs inscriptions. En septembre, quand nous reviendrons pour composer, aucune excuse se sera accordée aux étudiants n'ayant pas pu s'acquitter des frais d'inscriptions. D'où, ils n'auront pas accès dans les salles de classes pour composer. Pour finir, j'exhorte les étudiants à payer les frais académiques 2017-2018 et à déposer les dossiers de la bourse, tout en espérant être payés dans les jours à venir.

Propos recueillis par Diachiley MASSAMBA et Dime TOUNGOU, (Stagiaires)

ACI/Canadienne de Croissance

Un protocole d'accord pour renforcer et consolider les relations entre les deux organisations

L'Agence Congolaise de l'Information (ACI) et Canadienne de Croissance (une entreprise canadienne spécialisée en microfinance) ont conjointement animé une conférence de presse mercredi 25 juillet 2018 à Brazzaville. Un protocole d'accord pour renforcer et consolider la coopération et les relations entre les deux parties a été signé.

Ce protocole d'accord, signé par MM. Wilfrid Mbossa et Filit Walesa, respectivement directeur général de l'ACI et PDG de Canadienne de Croissance, vise plusieurs objets, parmi lesquels: combler les besoins actuels de l'ACI en ordinateurs et autres équipements techniques; doter l'ACI d'une médiathèque constituée de plus de 40.000 livres et ouvrages scientifiques; sponsoriser à Brazzaville, en novembre 2018, la tenue de la réunion du bureau exécutif de la Fédération Atlantique des Agences de Presse de l'Afrique (FAAPA); vulgariser à travers les supports de l'ACI les valeurs québécoises et canadiennes; assurer l'éducation financière, la libre entreprise, la vulgarisation du concept de solvabilité cher à Canadienne de Croissance.

«Dans ce protocole d'accord, il est stipulé que Canadienne de Croissance fournira à l'ACI plus de trente ordinateurs de bureau; dix enregistreurs numériques, deux caméras; des micros et des serveurs», a déclaré M. Wilfrid Mbossa. Après la signature du protocole, les conférenciers se sont livrés à la séance de questions-réponses avec l'auditoire. Des questions sur les attentes de l'ACI ou sur les motivations de Canadienne de Croissance en signant ce protocole d'accord ont été posées.

«Outre le sponsoring de la ré-

union du bureau exécutif de la FAAPA en novembre prochain, l'ACI attend de Canadienne de Croissance le renouvellement de son équipement technique par l'achat d'ordinateurs et autres outils de travail», a répondu M. Wilfrid Mbossa. Il a, par ailleurs, déclaré que cet accord est un avantage si énorme que «l'ACI n'a pas voulu en bénéficier sous silence». M. Filit Walesa a, de son côté, expliqué que Canadienne de Croissance est une entreprise canadienne spécialisée en microfinance, un secteur dans lequel elle souhaite œuvrer au Congo. «En venant au Congo, nous nous sommes dits que d'ici



Pendant la signature du protocole d'accord

trois ou quatre ans, le Congo doit abriter la première banque d'investissement de la région. Ce qui permettra à chacun d'être éligible au programme de prêts seulement grâce à sa solvabilité, éliminant ainsi toute autre garantie additionnelle qu'il faille fournir lors du dépôt d'une demande de prêt».

Pour la petite histoire, l'ACI a été créée le 20 juin 1961 par l'Abbé Fulbert Youlou. Son partenariat avec Canadienne de Croissance date d'il y a près d'un an.

Rabbi-Spiritus ITOUA et Bry NZILOVA (Stagiaires)

Association des maires du Congo (AMC)

L'Assemblée générale reportée sine die

L'assemblée générale des maires du Congo (AMC) qui devait se tenir lundi 30 juillet 2018 à Dolisie, la troisième ville du pays, a été annulée in extremis par une décision de la Cour suprême. Après saisine de cette juridiction par le maire de la ville de Brazzaville, en sa qualité de Président de l'Association des maires du Congo.

A en croire des sources, le maire de la ville de Dolisie,

Ghislain Rodrigue Nguimbi Makosso, aurait des velléités de briguer le poste de Président de ladite association, en violation des textes statutaires qui disposeraient que «ne peut être président de l'association des maires du Congo que le maire de la capitale politique». Le maire de Dolisie aurait donc monté un groupe de confrères pour faire front au président de l'AMC. Alors que Christian Roger Okemba, le Président de l'AMC, et son adjoint, Jean

François Kando (maire de Pointe-Noire), n'étaient pas encore arrivés dans la capitale de l'or vert. Informé de la situation et pour épargner l'association de quelconque désordre, le Président de l'AMC aurait saisi la Cour suprême qui a jugé illégale la tenue des assises de l'Association des maires du Congo dans ce contexte de désordre et en l'absence de son président, Roger Christian Okemba. L'assemblée a donc été reportée sine die. Mais la plupart des délégations étaient déjà sur place à Dolisie. Affaire à suivre...

Réformes de la Société Nationale de Distribution d'Eau (S.N.D.E.)

Les syndicats demandent l'implication du Président de la République

Dans une lettre datée du 27 juillet 2018, adressée au Président de la République, les syndicats de la Société Nationale de Distribution d'Eau (CSC, CSTC, CGCAM, CNASYL, CGTC, SITEP, DYNAMIQUE FORCE, SYLITRAPE, SYLISEAUX, SD et STPE) s'insurgent contre la «manière unilatérale de conduire les réformes de la SNDE». Ils exhortent le chef de l'Etat à «s'impliquer personnellement dans le recadrage de ce processus». Voici l'intégralité de cette correspondance.

«Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, Le Conseil des ministres tenu en date du 2 février 2018 au Palais du Peuple, sous votre très haute autorité, avait prononcé la dissolution de la Société Nationale de Distribution d'Eau (SNDE).

Dans le compte rendu de ce conseil, il est écrit: «Prenant a parole, Son Excellence, M. Denis Sassou-Nguesso, Président de la République, Chef de l'Etat, a invité le Gouvernement à communiquer d'abondance en direction de l'opinion nationale en général, et des agents concernés en particulier, afin de rappeler que la dissolution actée des établissements publics SNE et SNDE n'aura aucune conséquence sur le plan social, car le patrimoine, le personnel, ainsi que les droits et obligations des structures anciennes seront transférés de plein droit aux futures sociétés de patrimoine.»

L'Assemblée Nationale et le Sénat ont délibéré et adopté; vous avez promulgué la loi n° 23-2018 du 13 juin 2018 qui reprend, en son article 2, vos orientations telles que énoncées ci-dessus, à notre grande satisfaction.

Les Partenaires Sociaux, représentant l'ensemble des travailleurs de la SNDE vous en seront toujours reconnaissants.

Malheureusement, le Gouvernement ne respecte toujours pas la nécessité d'un dialogue permanent avec les Partenaires Sociaux dans ce processus de réformes que nous voulons tous salutare, pour le bien-être de nos populations en général et des travailleurs de la SNDE en particulier.

Ce constat est fait à partir du mauvais fonctionnement du comité interministériel mis en place par décret n° 2018-23 du 5 février 2018 du Premier ministre, dirigé par le Directeur de cabinet du Ministre de l'Energie et de l'Hydraulique.

En effet, aucun document (notamment les statuts de la société à créer) soumis pour amendements aux membres de ce comité n'a été adopté pendant les travaux. Aucun rapport, même à mi-parcours, n'a été produit. Pourtant, les Partenaires Sociaux pensent savoir que, les statuts de la nouvelle société de patrimoine seraient en cours de publication. Ce qui est contraire à l'esprit de la création de ce comité dont les partenaires sociaux font partie. Cela montre le passage en force que les responsables de ce processus veulent instaurer.

Et pourtant, dans le même compte rendu du conseil des ministres du 2 février 2018, le Premier ministre déclare:

«...Ce comité interministériel aura pour missions d'accompagner la réforme engagée, et ce dans le cadre d'un processus qui doit associer l'ensemble des parties prenantes.»

Les Partenaires Sociaux, représentant l'ensemble des travailleurs de la SNDE, s'insurgent unanimement contre cette manière unilatérale de conduire les réformes de la SNDE auxquelles ils ont pourtant adhéré.

Ainsi, ils exhortent Son Excellence, Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, à s'impliquer personnellement dans le recadrage de ce processus qui ne peut plus échouer.

Les Partenaires Sociaux, représentant l'ensemble des travailleurs de la SNDE, remettent en mémoire l'opinion nationale en général, le Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique en particulier sur les remous sociaux internes qui se sont passés dans l'entreprise par des déclarations intempêtes dans les médias, des assemblées générales à répétition et des différentes interpellations des parties en conflit pour sauvegarder le climat social au sein de l'entreprise. Voici, depuis plus d'une année, tous ces phénomènes ne se font plus observer, grâce à l'unité syndicale retrouvée dans l'entreprise et à la désignation à la tête de l'entreprise d'un cadre, agent de la SNDE. Ce qui a suscité un grand espoir pour l'ensemble des travailleurs et les résultats sont effectivement visibles, en l'occurrence le paiement régulier des salaires, conformément aux dispositions du Règlement Intérieur de l'entreprise.

C'est pourquoi, les Partenaires Sociaux, représentant l'ensemble des travailleurs de la SNDE, souhaitent que le processus de réformes déjà engagé, se poursuive dans un climat social apaisé, dans le même élan de stabilité et d'espoir, aux fins de sauvegarder les droits et les acquis restaurés des travailleurs en dérive depuis plusieurs années.

Sachant compter sur votre sens d'écoute avéré, veuillez agréer, Excellence, Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, l'expression de nos sentiments les plus sincères».

Pour une analyse sereine: La Semaine Africaine

# COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Conseil d'administration de La Congolaise des Eaux (LCDE) s'est réuni le 27 juillet 2018 à Brazzaville. Au cours de celui-ci, ont été nommés:

- Président du Conseil d'Administration, Monsieur MAYANITH Françis Thystère Langevin;
- Directeur Général, Monsieur MAKITA Parfait Chrisosthome;
- Directeur Général Adjoint, Monsieur OLEA Antoine.

*Fait à Brazzaville, le 27 juillet 2018.*

**Le Président du Conseil d'Administration**

**MAYANITH Thystère.**

Banque des Etats de l'Afrique Centrale – Services Centraux Commission ad hoc du marché

## Appel d'offres international ouvert n°13/BEAC/DGE-DIPG/AOIO/Tvx/2018 pour la construction de l'immeuble devant abriter le futur Centre de la BEAC à Ebolowa, en République du Cameroun

Dans le cadre de son programme immobilier, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage la construction, sur fonds propres, d'un Centre à Ebolowa, en République du Cameroun. Les travaux portent sur la construction:

- d'un bâtiment principal comportant un entresol, un RDC, trois (3) étages destinés à abriter les bureaux de la banque et un niveau technique;
- d'un logement pour le Chef du Centre;
- d'un garage pour le logement Chef du Centre;
- des toilettes pour le logement du Chef du Centre;
- d'un SAS fourgon;
- d'un Poste d'Inspection Filtrage (PIF);
- d'un local technique pour abriter le poste de transformation électrique, le groupe électrogène, le tableau général de basse tension et le groupe de surpression ;
- des parkings intérieurs couverts et parkings extérieurs non couverts ;
- d'une clôture avec deux (2) guérites et parkings;
- des voiries et réseaux divers.

Les travaux, en un lot unique et une tranche ferme, comprennent les chapitres suivants:

- Chap. 1: Terrassements généraux-VRD ;
- Chap. 2: Gros-Œuvre;
- Chap. 3: Etanchéité;
- Chap. 4: Charpente – couverture;
- Chap. 5: Menuiserie aluminium –Vitrerie – Miroiterie;
- Chap. 6: Menuiserie bois;
- Chap. 7: Ferronnerie – Serrurerie;
- Chap. 8: Faux planchers – Faux plafonds;
- Chap. 9: Revêtements durs;
- Chap. 10: Peinture;
- Chap. 11: Plomberie sanitaire - Réseau incendie;

- Chap. 12: Climatisation – Ventilation;
- Chap. 13: Electricité - courants – forts;
- Chap. 14: Groupes électrogènes;
- Chap. 15: Electricité – Courants faibles;
- Chap. 16: Sécurité incendie;
- Chap. 17: Appareils élévateurs;
- Chap. 18: Espaces verts.

La Banque des Etats de l'Afrique Centrale invite, par le présent avis d'appel d'offres, les entreprises remplissant les conditions requises à présenter une soumission.

Le processus se déroulera conformément aux dispositions du Code des marchés de la BEAC.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés.

**BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE  
CENTRALE - SERVICES CENTRAUX**  
Secrétariat Général, DOAAR-CGAM,  
14e étage, Porte 14.12  
736, Avenue Monseigneur Vogt  
B.P.: 1917, Yaoundé- CAMEROUN  
Tél.: (237) 222 23 40 30; (237) 222 23 40 60,  
Poste 5431 ou 5403 / Fax: (237) 222 23 33 29  
@: cgam.scx@beac.int

La participation au présent appel d'offres est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable r d'un million cinq cent mille (1 500 000) francs CFA ou l'équivalent dans une monnaie librement convertible.

Le dossier d'appel d'offres, rédigé en français, peut être consulté gratuitement, acheté ou retiré à l'adresse indiquée ci-dessus. Le paiement devra être effectué en espèces à la caisse d'un Centre de la BEAC, à l'exception du Bureau de Paris ou par virement bancaire. Les coordonnées bancaires sont indiquées dans le

dossier d'appel d'offres.

La visite du site est facultative, mais indispensable. Les entreprises seront réputées avoir reconnu les lieux d'exécution, en avoir apprécié les difficultés d'accès, de stockage, de distribution, d'évacuation des gravois, d'exécution des travaux, ainsi que de desserte pour les raccordements de chantier. Elles seront également réputées avoir pris tous les contacts nécessaires avec les services concernés pour assurer lesdits accordements. Les soumissions, obligatoirement accompagnées d'une garantie de soumission sous forme de garantie bancaire à première demande, conforme au modèle indiqué dans le DAO et d'un montant forfaitaire de quatre-vingt-cinq millions (85 millions) F.CFA, devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard, le jeudi 13 septembre 2018, à 12 heures précises. Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

**BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE -  
SERVICES CENTRAUX**  
BUREAU D'ORDRE, 15e étage, porte 15.01.  
736, Avenue Monseigneur Vogt  
B.P.: 1917, Yaoundé- CAMEROUN

Les soumissions seront ouvertes en deux phases. Les plis administratifs le jeudi 13 septembre 2018, à 13 heures et les plis financiers le jeudi 27 septembre 2018, à 11 heures, aux Services Centraux de la BEAC, à Yaoundé, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés par un document écrit signé du dirigeant de l'entreprise qui souhaite assister aux séances d'ouverture.

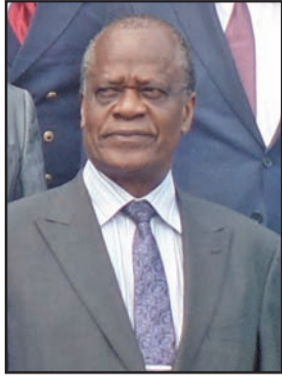
*Yaoundé,*

**Le Président de la Commission ad hoc.**

**Projet d'appui au développement de l'agriculture commerciale**

**Faire de l'agriculture un secteur vraiment porteur**

Le Projet d'appui au développement de l'agriculture commerciale (PDAC) a été lancé officiellement jeudi 26 juillet 2018, à travers un atelier tenu à l'hôtel de la Concorde à Kintélé, à Brazzaville. Les travaux ont été placés sous l'autorité du ministre d'Etat, Henri Djombo, ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche. En présence de Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, ministre du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale Mme Korotoumou Ouattara, représentante résidente de la Banque mondiale au Congo. Le PDAC vise l'amélioration de la productivité des agriculteurs et l'accès aux marchés des groupes de producteurs, ainsi que des micros, petites et moyennes entreprises agroindustrielles dans les zones sélectionnées dans l'ensemble du pays. Le lancement officiel du PDAC a regroupé des participants venus du ministère en charge de l'agriculture, des conseils départementaux, de la société civile, des producteurs et des représentants des partenaires techniques et financiers du Congo.



Henri Djombo

Dans son exposé, le coordonnateur du projet, Isidore Ondoki a démontré que celui-ci tient à atteindre 500.000 bénéficiaires, dont 50 % de femmes, en vue d'augmenter le rendement moyen de certaines spéculations à la fin des activités du PDAC, comme le manioc à 15 tonnes par hectare, le maïs à 2,5 tonnes par ha, l'aquaculture à 4 tonnes, et l'aviculture à 250 œufs par poule. Avec ce projet, les bénéficiaires pourront aussi voir l'augmentation de 20% du volume de produits bruts ou transformés et vendus. Pour cette année 2018, le PDAC va procéder à la sélection des projets dans quelques zones d'entrée avant que les activités du projet prennent de l'envol.

Les zones sélectionnées sont Brazzaville, Pointe-Noire, Mvouti, Louvakou, Madingou, Ntsiaki, Mabombo, Nkayi, Sibiti, Boko, Kinkala, Ngabé, Ignié, Ngo, Ollombo, Abala, Djambala, Mossaka, Makoua, Owando, Ewo, Ouesso, Sembé, Mokéko, Enyellé, Epena et Impfondo.

Le PDAC a une durée de cinq ans. Il est entièrement financé par la Banque mondiale à un montant de 100 millions de dollars américains, soit environ 60 milliards de francs Cfa. La contrepartie du Gouvernement n'a pas été une conditionnalité pour éviter les retards d'exécution des activités du projet. Mais ce financement est un crédit concessionnel remboursable sur une durée de 40 ans. Le PDAC contribuera spécifiquement à améliorer la compétitivité des aliments produits localement à travers la réduction des coûts de transaction et l'amélioration de la connectivité entre les zones périurbaines ou rurales et les marchés urbains en croissance. Il assurera également, la promotion du climat des affaires et du dialogue public-privé et le renforcement des capacités des institutions qui soutiennent le développement de l'agriculture commerciale. Pour Mme Stella Mensah Sassou Nguesso, députée maire de Kintélé, le PDAC a un intérêt vital pour les populations de Kintélé qui pourront bénéficier des centres de maraîchage et d'autres appuis.

Mme Korotoumou Ouattara a indiqué pour sa part: «Le PDAC s'inscrit parfaitement dans la stratégie de développement du Gouvernement par le soutien apporté à l'agriculture commerciale, la création d'emplois, l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la substitution des importations, l'augmentation des exportations et la réduction de la pauvreté. Il est aligné sur les priorités nationales et régionales de développement de l'agriculture et contribuera à l'atteinte des objectifs du Plan National de Développement (PND) 2018-2022. L'un des axes fondamentaux du PND repose en effet sur la diversification de l'économie et met un accent particulier sur l'agriculture, le tourisme et l'industrie impulsés par le secteur privé».

Mme Ingrid Olga Ebouka-Babackas, en sa qualité de gouverneur national de la Banque mondiale, a reconnu que la préparation du PDAC a été conduite à bon port grâce à l'expertise de la Banque mondiale mais aussi à la détermination sans faille des équipes congolaises à relever les défis de la souveraineté alimentaire du Congo. Selon elle, le PND 2018-2022 fait de l'agriculture au sens large l'un des moteurs puissants de la transformation structurelle de l'économie du Congo.

Le Ministre d'Etat Henri Djombo, a rappelé les avant-projets de lois sur l'agriculture, l'élevage et la pêche, de la politique agropastorale et halieutique et des lois portant création de l'Agence nationale de développement de l'agriculture, de l'élevage et l'agence nationale de développement de la pêche et de l'aquaculture ont été examinés et adoptés au mois d'avril 2018. «Ces réformes permettront à notre secteur de prendre un vrai décollage et de se positionner résolument comme un secteur de l'émergence du Congo. L'objectif du Gouvernement est surtout de donner un nouvel élan à notre agriculture, au sens large et de permettre à la République du Congo, de devenir à nouveau un pays exportateur net des produits agricoles», a-t-il précisé.

A noter que le PDAC a pris le relais du Projet de développement agricole et de réhabilitation des pistes rurales (PDARP), mis en œuvre entre 2008 et 2017, dont les résultats ont été jugés satisfaisants. Un des artisans du nouveau projet lancé a été décoré au grade de l'ordre du mérite congolais. Il s'est agi de Amadou Oumar Ba, qui était le chargé du projet pour le compte de la Banque mondiale. Il a été affecté en Guinée Bissau.

Philippe BANZ

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

**L'éducation des filles congolaises, un atout pour le développement au Congo?**

**«Eduquer une femme, c'est éduquer une nation»**

Dans son ouvrage «A quand l'Afrique?» réalisé à partir d'entretiens, le célèbre historien africain, Joseph Ki Zerbo distingue trois conditions pour un vrai développement de l'Afrique: L'intégration à tous les niveaux, y compris dans la recherche scientifique; La formation permanente de tout le peuple, y compris l'éducation civique; la démocratie à la base, au niveau des communes, des collectivités locales, mais aussi des associations, des groupes socio-économiques.

Les Nations Unies, quant à elles, ont toujours considéré l'éducation comme un préalable à l'émancipation des femmes, et affirmé qu'«éduquer une femme, c'est éduquer une nation». Le forum des femmes de 2010 sur «La place et le rôle des femmes dans la société congolaise», point également l'analphabétisme comme l'un des freins au développement économique et social des femmes congolaises.

C'est dire l'importance de l'éducation dans le développement de nos pays. Et de nos jours, cette éducation passe nécessairement par l'école, que fréquentent pourtant massivement les filles congolaises. D'où vient donc que l'analphabétisme soit encore considéré par les femmes congolaises elles-mêmes, comme l'un des freins à leur développement économique et social? Comment l'éducation des filles a-t-elle évolué dans notre pays? Avec quels résultats pour leur développement et celui du Congo?

La scolarisation des filles n'était pas la préoccupation des colons, soucieux, avant tout, de former les subalternes dont ils avaient besoin pour administrer le pays. Ils s'intéressèrent donc surtout aux garçons, traquant même les fils de chefs, et non les filles, jusqu'au domicile de leurs parents, comme ce fut le cas pour mon père et ses frères. Ils laissèrent ainsi aux sœurs missionnaires, venues avec eux, la charge d'éduquer les filles, dès 1886, en couture ou enseignement ménager principalement, les parents des filles eux-mêmes, «surtout la mère, estimant que c'était une perte de temps que de faire étudier une fille».

Dans la plaquette consacrée à Anne-Marie Javouhey, d'où est extraite cette citation: Les Sœurs de Saint Joseph de Cluny en Afrique Centrale 1886-1980, Anne-Marie Javouhey 1779-1851-Fondatrice, Sœur Claire date de 1938, le premier certificat d'étude d'une élève des Sœurs: Olga Videira, que certaines d'entre nous ont connue. Mais les filles fréquentaient déjà l'école bien avant cette date. Au Congo même, ou à Landana, au Cabinda, dès 1883, pour bien des filles vili, ou même à Libreville au Gabon, comme ma mère, à partir de 1923, à l'école laïque où enseignait mon père depuis sa sortie, en 1921, de l'école normale d'instituteurs William Ponty de Gorée au Sénégal, où étaient formés les premiers instituteurs africains.

C'est à partir des années 1930 que l'enseignement public pour les filles s'accéléra, grâce au gouverneur général Reste, qui s'élevait contre le quasi-monopole des missions

sur l'enseignement des filles. Pourtant, si les filles sont de plus en plus nombreuses à fréquenter l'école, peu d'entre elles persévèrent jusqu'au certificat d'études. Celles qui y parviennent, entrent, en général, dans l'enseignement et deviennent monitrices. Les statistiques sur cette période me manquent malheureusement. Mais à l'école urbaine des filles de Pointe-Noire, que j'ai fréquentée pour la première fois en 1941-1942, je n'ai vu que des moniteurs. C'est à Brazzaville, chez les Sœurs de Saint Joseph de Cluny, qu'à partir de 1943, j'ai, pour la première fois, été en contact avec des monitrices congolaises. Aux cours moyens, les classes étaient assurées par une religieuse française, mère Rose.

Il est vrai qu'aucun autre débouché ne s'offrait aux filles certifiées. Il n'existait encore ni collège, ni lycée, ni école de secrétariat ou d'infirmières, ni même une école normale. Seul «un cours secondaire» à Brazzaville, fréquenté presque exclusivement par des Blancs, où l'on n'était admis qu'après examen, même après avoir satisfait au certificat d'études. Les enseignants étaient formés sur le tas. Mais régulièrement encadrés et repris en mains pendant les grandes vacances. Non pas par des inspecteurs ou conseillers pédagogiques, mais par de simples instituteurs français compétents. Chez les Sœurs, ce rôle était dévolu au Père Delamoureyre, bien connu pour ses «règles sacrées» sur l'accord du participe passé, qui avait vraisemblablement appris à «encadrer» les enseignants avec sa formation de prêtre.

Ce n'est qu'en janvier 1952 qu'est inauguré, à Brazzaville, le premier lycée ouvert à tous, Noirs et Blancs, garçons et filles: le lycée Savorgnan de Brazza. Lorsque j'y arrive, en mars 1952, nous sommes seulement deux Congolaises en seconde sur une vingtaine d'élèves: Yvonne Felix-Tchicaya et moi, qui venions toutes deux de France où nous avions commencé nos études secondaires. Les autres Congolaises, moins d'une dizaine, étaient encore en sixième ou cinquième, bien que plus âgées que moi, pour moitié d'entre elles. Ces dernières ne continueront d'ailleurs pas jusqu'au baccalauréat. Elles emprunteront d'autres voies, comme l'école des sages-femmes de Dakar, pour Blanche Gomes, et à sa suite, Emilie Manyama qui deviendra la première femme ministre du Congo, en 1975, tandis que Blanche Gomes s'illustre comme la première sage-femme.

De plus en plus de parents mettent leurs filles à l'école, mais ils ne sont pas toujours



Mambou Aimée Gnali

convaincus de la nécessité de les y maintenir au-delà du certificat d'études. On manque de modèle. Et le mariage demeure l'option prioritaire, jusqu'à ce que deux bacheliers (Hélène Bouboutou, en 1954, en France, et moi-même l'année suivante, à Brazzaville) apportent la preuve que les filles peuvent aussi atteindre ce niveau. Ce succès aura un impact considérable, non seulement sur l'attitude des parents vis-à-vis de la scolarisation des filles mais sur le moral des filles elles-mêmes, désormais assurées de pouvoir y arriver elles aussi. De nombreux témoignages de filles et même de jeunes gens m'en ont convaincue.

En 1954, s'ouvre l'école normale de Mouyondzi où vingt certifiées de l'Afrique équatoriale française (AEF), moins le Gabon, vont enfin recevoir une formation. Elles en sortent avec le titre d'institutrices adjointes et ne sont titularisées qu'après avoir satisfait à une inspection, au bout de deux ans. Le nombre d'institutrices croît rapidement.

Ce n'est pourtant qu'à partir de l'indépendance, en 1960, que l'éducation, en général, va connaître une accélération notable. La conférence sur l'éducation en Afrique qui se tient à Addis Abeba du 15 au 25 mai 1961, place la barre très haut:

- généraliser l'enseignement primaire dans les vingt années à venir;
- accueillir au secondaire 30 % des sortants du primaire;
- accueillir dans l'enseignement supérieur, 20% des sortants du secondaire.

- Dans l'immédiat, pour 1961-1966,
- accroître de 5 % la scolarisation obligatoire des enfants d'âge scolaire;
  - en 5 ans, passer de 40 à 51 % le nombre inscrits dans l'enseignement primaire;
  - de 3 à 9 % le taux d'inscrits dans le secondaire;
  - former des enseignants pour tous les niveaux;
  - accorder une attention parti-

culière à l'alphabétisation des adultes.

Nous savons tous ce qu'il en est advenu, malgré les efforts déployés par notre pays pour tenter d'atteindre ces objectifs. La priorité accordée à l'enseignement dans les dépenses de l'Etat, depuis lors, s'est néanmoins maintenue jusqu'au début des années 70 où un quart du budget a toujours été consacré à l'éducation. Malheureusement, cet effort ne s'est plus poursuivi durant et après les années d'ajustement structurel de 1977 à 2002.

En 2007, le budget de l'éducation tombe à 2 % du budget total.

En 2009-2013, avec l'embellie économique due au pétrole, le budget de l'Etat augmente de plus de 52 %, soit une augmentation moyenne annuelle de 26,0 %, tandis que celui de l'éducation s'accroît annuellement de 28,0 %. Malgré cette augmentation, la part du budget de l'éducation de 16,7 % dans le budget de l'Etat, en 2013, reste en deçà de la norme recommandée de 20 %. Et le budget de l'éducation est rarement exécuté entièrement: 53,1 % en 2009; 98,2 % en 2010; 79,1 % en 2011 et 72,7 % en 2012.

La scolarisation des filles s'est néanmoins poursuivie sans relâche et aujourd'hui, 3 % seulement des filles ne sont pas scolarisées (4 % des garçons). Mais dès le secondaire déjà, 16 % des filles sont hors de l'école (11 % des garçons, 61 % en tout en zone rurale contre 55 % en zone urbaine). Elles sont encore plus défavorisées lorsque la mère n'est pas ou est peu instruite. «89 % des enfants dont la mère a atteint ou dépassé le 2ème cycle du secondaire, sont scolarisés, alors que ce score descend à 34 % lorsque la mère n'a pas été scolarisée». Et plus la mère est instruite, meilleurs sont les résultats des enfants. Ceux dont la mère a été scolarisée sont, non seulement scolarisés eux aussi, mais obtiennent les meilleurs résultats tout au long de leur cursus et cette influence bienfaisante croît avec le niveau de scolarisation de la mère. Aujourd'hui, ce sont les femmes qui influencent le développement de l'éducation préscolaire, l'animent en grande part et, lorsqu'elles sont formées, encadrent la scolarisation de leurs enfants. Et il en va de même dans tous les domaines concernant le bien-être de l'enfant: santé, nutrition, développement, etc...

(La suite au prochain numéro)

Mambou Aimée GNALI

**Qui me répondra?**

115 millions de veuves vivent dans la pauvreté et 81 millions ont été victimes de violences physiques dans le monde. Comment procéder pour que soit prise au sérieux la situation des veuves et orphelins en Afrique et au Congo?

A.P. MASSAMBA (Moungali, Brazzaville)



MINISTÈRE DES POSTES, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS  
ET DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE  
Central African Backbone  
CAB Congo  
Unité de Coordination du Projet



AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N°002/F/2018/MPTEN/UCP-CAB-CG  
FOURNITURE, INSTALLATION, MISE EN SERVICE DES ÉQUIPEMENTS DE TRANSMISSION,  
D'UN SYSTÈME DE SUPERVISION ET DES ÉQUIPEMENTS D'ÉNERGIE - CLIMATISATION  
ET FORMATION DU PERSONNEL

POUR

LA MISE EN ŒUVRE DES INFRASTRUCTURES À FIBRE OPTIQUE D'INTERCONNEXIONS DU CONGO  
AVEC LE CAMEROUN ET LA RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE (RCA)

Prêt N°: 2000200000001  
ADDENDUM N°1

1. Le Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Économie Numérique a lancé le 07 juin 2018 l'Appel d'Offres International Ouvert, pour la fourniture, l'installation et la mise en service des équipements de transmission, d'un système de supervision et des équipements d'énergie-climatisation et la formation du personnel pour la mise en œuvre des infrastructures à fibre optique d'interconnexion

du Congo avec le Cameroun et la République centrafricaine ( RCA) en un lot unique.

2. Le présent addendum a pour objet de modifier la date de remise des offres initialement fixée au 06 août 2018 à 11h00 (heure de Brazzaville). La nouvelle date de remise des offres est ci-après:

3. Les offres sous plis fermés doivent être déposées à l'adresse

indiquée ci-dessous au plus tard le 30 août 2018 à 10h00 (heure de Brazzaville).

L'ouverture des offres interviendra le 30 août 2018 à 11h00 (heure de Brazzaville).

4. Adresse: A l'attention de Monsieur le Coordonnateur du projet CAB-Congo:

Rue Locko Issac, Derrière l'ambassade des Etats Unis,

Tel: +242 06 835 00 41

E-Mail: [contact@cabcongo.com](mailto:contact@cabcongo.com); [yvondm@gmail.com](mailto:yvondm@gmail.com); [omfna-din@gmail.com](mailto:omfna-din@gmail.com)

5. Toutes les autres dispositions de l'appel d'offres restent inchangées.

**Yvon Didier MIEHAKANDA**

Coordonnateur du Projet  
CAB-Congo



MINISTÈRE DES POSTES, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS  
ET DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE  
Central African Backbone  
CAB Congo  
Unité de Coordination du Projet



AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N°001/T/2018/MPTEN/UCP-CAB-CG  
TRAVAUX DE MISE EN ŒUVRE DES INFRASTRUCTURES À FIBRE OPTIQUE D'INTER-  
CONNEXIONS DU CONGO AVEC LE CAMEROUN ET LA RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE  
(RCA)

Prêt N°: 2000200000001  
ADDENDUM N°1

1. Le Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Économie Numérique a lancé le 07 juin 2018 l'Appel d'Offres International Ouvert, pour les travaux de mise en œuvre des infrastructures à fibre optique d'interconnexion du Congo avec le Cameroun et la République Centrafricaine (RCA) en deux (02) lots distincts à savoir:

- Lot 1: Travaux de génie civil, fourniture et pose terrestre de la fibre optique et construction des sites techniques sur l'axe Ouesso-Sembé-Souanké-Ntam (frontière de

Cameroun);

- Lot 2: Travaux de génie civil, fourniture pose sous fluviale de la fibre optique et construction des sites techniques sur l'axe Mpokola-Ouessou- Kabo-Bomassa –Bayanga- Salo (République Centrafricaine).

2. Le présent addendum a pour objet de modifier la date de remise des offres initialement fixée au 10 août 2018 à 11h00 (heure de Brazzaville). La nouvelle date de remise des offres est ci-après:

3. Les offres sous plis fermés doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessous au plus tard le 30 août 2018 à 11h00 (heure de Brazzaville).

L'ouverture des offres interviendra le 30 août 2018 à 12h00 (heure de Brazzaville).

4. Adresse: A l'attention de Monsieur le Coordonnateur du projet CAB-Congo:

Rue Locko Issac, Derrière l'ambassade des Etats Unis,

Tel: +242 06 835 00 41

E-Mail: [contact@cabcongo.com](mailto:contact@cabcongo.com); [yvondm@gmail.com](mailto:yvondm@gmail.com); [omfnadin@gmail.com](mailto:omfnadin@gmail.com)

5. Toutes les autres dispositions de l'appel d'offres restent inchangées.

**Yvon Didier MIEHAKANDA**

Coordonnateur du Projet  
CAB-Congo

Côte d'Ivoire

# Les évêques disent non à la Loi sur la santé sexuelle et de la reproduction

L'Église catholique en Côte d'Ivoire s'est prononcée, vendredi 6 juillet 2018, sur le projet de loi relative à la santé sexuelle et de la reproduction. Un projet qu'Elle trouve contradictoire à la foi chrétienne.

À un moment où le Gouvernement ivoirien s'apprête à proposer au Parlement, l'adoption du projet de loi relatif à la «santé sexuelle et de la reproduction», les évêques ont publié un message dans lequel ils se dressent contre ce projet de loi. Mgr Antoine Koné, évêque d'Odienne, et président de la Commission épiscopale pour la doctrine de la foi, a donné la position de l'Église catholique sur ce projet de loi, au cours d'une conférence de presse, au siège de la Conférence des évêques catholiques en Côte d'Ivoire à Abidjan Cocode. Le projet de loi avait été présenté le 30 novembre 2017 par la ministre de la santé et de l'hygiène publique, Raymonde Michèle Goudou Coffie. L'objectif de la loi, avait expliqué la ministre, est de lutter contre le phénomène des grossesses non désirées, en particulier chez les adolescentes, et de permettre aux Ivoiriens de contrôler leur sexualité.

responsabilité «de réaffirmer la position constante de l'Église catholique afin de prévenir toutes dispositions de lois qui pourraient s'apparenter à la culture de la mort contre celle de la vie, au regard de la loi naturelle et de la foi chrétienne». Ils trouvent leurs préoccupations justifiées car «le domaine de la génétique, de la médecine et des biotechnologies appliquées à l'homme, sont des secteurs de grande importance pour l'avenir de l'humanité, mais au sein desquels se vérifient aussi d'évidents abus inacceptables». Les évêques Ivoiriens dénoncent également «les tentatives de donateurs puissants et fortunés, qui obligent les pays en développement à accepter des pratiques sécularisées en matière de sexualité humaine, de vie, de famille et même d'anthropologie fondamentale, comme condition de la réception de l'aide au développement», ont affirmé les évêques.



Les évêques ivoiriens (Ph. d'arch)

biologie et de la médecine au bien intégral de la vie humaine. «Mais nul biologiste ou médecin ne peut raisonnablement prétendre, décider de l'origine et du destin des hommes au nom de sa compétence scientifique». Ainsi, les évêques rappellent-ils la sacralité de la vie humaine qui doit être respectée. «Personne, en aucune circonstance, ne peut revendiquer pour soi le droit de détruire directement un être humain innocent»

L'appel des évêques

A la lumière de ces considérations, l'appel des évêques est clair: le gouvernement, les parlementaires, le personnel médical, les chefs religieux et les fidèles doivent prendre «leur responsabilité devant l'histoire pour que la vie soit sauve-

gardée face à ce qui apparaît comme une menace voilée, mais réelle». Les évêques invitent le gouvernement à plus de vigilance, «dans ce monde globalisé, où les intérêts égoïstes et pervers s'imposent sur notre continent africain avec une vitesse qui ne cesse de s'accroître». Pour eux, une loi, pour qu'elle soit loi, doit tenir compte des aspirations légitimes du peuple. «Or, le peuple de Côte d'Ivoire aspire à la vie». Ainsi, les parlementaires sont invités à voter cette loi «avec une conscience droite qui reconnaît que l'avortement reste dans l'histoire des peuples, l'un des signes majeurs de la décadence d'une société et d'une civilisation».

(Tiré de l'agence Vatican News)

Une disposition contraire à la loi naturelle et à la foi chrétienne  
En tant que pasteurs, les évêques ivoiriens sentent la

Non à l'accès gratuit aux contraceptifs, à l'avortement et à la procréation médicalement assistée  
Toutefois, les évêques reconnaissent la contribution de la

Associés laïcs

## Une dynamique de prière et de communion

Lors de l'année de la vie consacrée, le Pape François nous a adressé beaucoup de messages à nous les consacrées. Dans l'un des documents, le pape s'adressait aux Associés Laïcs qui vivent le charisme des congrégations. Il nous disait: «Rassemblez-vous! Partagez votre charisme, vos activités, votre vécu spirituel etc., pour vous encourager, pour vous donner un nouvel élan..., et suivre votre route avec le Seigneur...»

J'avais fait part de ce message à Mgr Anatole Milandou et je lui disais mon projet de rassembler les Associés laïcs de notre Diocèse. Il m'avait encouragé: «vas-y». La même année nous nous sommes retrouvés à Javouhey, les associés: (agregés, coopérateurs, etc.) de plusieurs congrégations. Le partage de votre vécu a été si beau... l'Église est belle en sa diversité. L'année dernière, nouvelle réunion, splendide! Cette année pastorale, le 27 mai, les agrégés des pères du Saint Sacrement, nous ont invités. Après une Eucharistie partagée, nous nous sommes retrouvés dans la grande salle les associés de 10 congrégations. Notre père curé, Jean de Dieu Passy a ouvert la séance avec une belle prière au Dieu Trinité qui aime et qui rassemble. La modératrice, Mme Françoise Filankembo appelait chaque congrégation pour que les associés puissent nous partager leur vécu depuis un an.

Chacun est venu exprimer avec profondeur et simplicité les peines et les joies vécues avec le Seigneur sous les traces et dans le charisme de leur fondateur ou fondatrice. Telle, Ursula, Associée des Don Bosco: «Notre charisme c'est la jeunesse, c'est la joie...» Tels les Associés des sœurs du Sacré Cœur: «Notre moment fort de l'année, c'était la fête du



Les Associés d'Anne Marie Javouhey (Ph. d'arch)

jubilé de la congrégation et cela c'était notre affaire». Telle encore la fraternité spirituelle: «Notre charisme, notre souci, ce sont les prêtres». Tels les agrégés du Saint Sacrement: «Notre charisme c'est l'adoration, adorer et faire adorer selon le père Julien Aymard», etc. Tels les Associés d'Anne Marie Javouhey: «Notre charisme c'est la mission, notre devise la recherche de la volonté de Dieu», ... Tous avaient en commun, l'engagement dans une vie de prière, la mission dans la paroisse, le milieu de travail, le quartier, la famille et l'Église. Ainsi, nous avons restitué aux laïcs, à travers ce dialogue, leur place dans l'Église pour qu'ils remplissent chacun sa mission particulière au service du corps entier. Dans l'avenir nous vou-

lons, en Église, intensifier ce dialogue pour réaliser dans la communion l'unique mission du Christ, en acceptant de donner autant que de recevoir, dans une attitude de conversion permanente. Un associé laïc est: un baptisé qui prend un engagement officiel dans la congrégation de son choix afin de croître dans la Foi en participant à la vie et la spiritualité de la congrégation. Un associé ne fait pas de vœux. Un associé vit avec sérieux son engagement baptismal au

Christ qui est invité par une congrégation afin de se soutenir mutuellement sur la route de la Foi dans une vie selon l'évangile. Un associé est l'ami privilégié de sa congrégation. Cette belle panoplie reste comme un splendide arc-en-ciel dans l'Église. Que le Seigneur soit béni dans ses saints!

Sr Anna Pérez-Cossio  
Religieuse de Saint-Joseph de Cluny

Archidiocèse de Brazzaville

### Vers le 35<sup>e</sup> anniversaire de l'épiscopat de Mgr Anatole Milandou

Ayant reçu l'ordination épiscopale le 28 août 1983, au stade Félix Eboué, en la clôture du centenaire de l'évangélisation du Congo, Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, célébrera le 35<sup>e</sup> anniversaire de son épiscopat en août 2018. Une circulaire

sera publiée sous peu qui apportera des précisions sur cette commémoration qui pointe à l'horizon dans l'archidiocèse de Brazzaville. D'ores et déjà, la Rédaction de La Semaine Africaine souhaite un joyeux anniversaire à l'archevêque de Brazzaville.



Paroisse Notre-Dame des Victoires de Ouenzé (Archidiocèse de Brazzaville)

### La Fraternité Sainte Marie Madeleine a célébré son 30<sup>e</sup> anniversaire

La Fraternité Sainte Marie Madeleine de Ouenzé a rendu grâce à Dieu, samedi 21 juillet 2018, jour de joie et d'allégresse, pour les merveilles qu'il ne cesse de réaliser au sein de cette fraternité. C'est au cours de la messe célébrée ce jour en l'église Notre Dame des Victoires que cette fraternité a commémoré les 30 ans de son existence. Présidée par l'abbé Ferelle Brice Aldrin Malonga, aumônier diocésain des fraternités féminines, la messe a été concélébrée par le père Yonel Arthy Mienagata Nkouka, vicaire paroissial, l'abbé Grâce Chardelly Mienanzambi, vicaire de la paroisse Saint Joseph de Tout pour le Peuple et bien d'autres prêtres de l'archidiocèse de Brazzaville.



La Fraternité jubilaire posant après la messe

Dans la foule en liesse, on notait la présence des membres du bureau national des Fraternités féminines catholiques, et d'autres membres des Fraternités venus de tous horizons. L'homélie a été prononcée par l'abbé Grâce Chardelly Mienanzambi qui a commenté les vertus de Marie Madeleine. En effet, délivrée de sept démons par Jésus, Marie Madeleine a suivi fidèlement Jésus et l'a servi toute sa vie après sa délivrance. Elle fut un modèle de conversion à suivre a-t-il conclu. Après l'homélie, c'est le moment tant attendu par les nouveaux membres, celui de la promesse, le port de foulard, et la remise des chapelets et bougies.

A signaler qu'à l'occasion de ses 30 ans d'existence, Sa Sainteté le Pape François a accordé à la Fraternité Sainte Marie Madeleine, la bénédiction apostolique et leur a souhaité des grâces divines en abondance. Avant la présente messe animée par la fraternité jubilaire, cette dernière avait effectué un pèlerinage à Sainte Baume en France, du 27 mars au 12 avril 2018, pour approfondir la foi de ses membres en Jésus en Christ. La cérémonie a pris fin par un apéritif suivi d'un repas dans les jardins des sœurs de la Divine Providence de Ribeauvillé de la paroisse Notre-Dame des Victoires de Ouenzé.

Xavier MPOUGALOGUI

Diocèse de Gamboma

### Publication de bans

Mgr Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma, annonce aux ouvriers et aux communautés chrétiennes de son diocèse que le samedi 4 août 2018, en la paroisse Sainte Faustine de la Divine Miséricorde de Makotimpoko, il appellera au diaconat et au presbytérat pour le service de l'Église diocésaine, les candidats dont les noms suivent: pour l'ordination diaconale, Gabin Hiver Giresse Aloua, Ledestin Sabinou Bia Ebeze, Marc Sanders Okemba Olingou; pour l'ordination presbytérale: abbé Bénéchou Crispal Dongali Tarangueballi, abbé Belvy Kanga Elenga. Avant de procéder à ces ordinations, l'évêque de Gamboma prie toute personne qui saurait un motif pouvant empêcher l'un de ces candidats à accéder aux ordres de bien vouloir l'en informer en toute conscience, et recommande de porter dans les prières ces jeunes que le Seigneur appelle à travailler dans sa moisson.

Très fraternellement dans le Christ!

COMMUNIQUE

L'Association Saint Michel Immaculée Conception de Ouenzé (ASMICO), «Bana Sango Grivaz» et les paroisses Notre-Dame des Victoires de Ouenzé, Saint Jean Marie Vianney de Mouléké, Saint Augustin de La Tsiémé, Saint Jean-Baptiste de Talangai, et Saint Joseph de Tout pour le Peuple commémoreront le 10<sup>e</sup> anniversaire de la mort du Révérend Père Jean Marie Grivaz, le Grand Bâisseur. Du jeudi 2 au samedi 4 août 2018: triduum. Samedi 4 août 2018, de 15h30 à 17h 30, causerie sur la vie et



l'œuvre du Père Grivaz et témoignages. Dimanche 5 août 2018 à 10h 30, messe d'action de grâces en l'église Notre-Dame des Victoires de Ouenzé.

Un Dimanche en paroisse

# Sainte-Anne du Congo

(Archidiocèse de Brazzaville)

Célébration du jubilé d'Albâtre marquant le 75<sup>e</sup> anniversaire sous le signe de l'unité des peuples et des cultures

Le dimanche 29 juillet 2018, 18<sup>e</sup> dimanche du temps ordinaire a été un jour pas comme les autres. La Basilique Sainte-Anne, sanctuaire-historique qui trône en plein cœur de Brazzaville, à Poto-Poto, a soufflé ses 75 ans d'existence. L'événement a été célébré dans une grande ambiance de fête, devant de nombreux fidèles en liesse venus de partout. L'eucharistie était présidée par Mgr Pierre D'ornellas, archevêque de Rennes-Dol et Saint Malo en France, à la tête d'une importante délégation de pèlerins venus au Congo et comprenant entre autres le père Franck Téhel, curé de la paroisse de



Mgr Pierre D'ornellas

vers le père. Pour garder les liens étroits entre l'Etat et l'Eglise d'une part, et entre le diocèse de Rennes et l'archidiocèse de Brazzaville, nous allons signer un jumelage dans les jours à venir. Etant donné que Mgr Firmin Guichard a travaillé dans l'archidiocèse de Brazzaville et qu'il repose à Rennes, si j'ai un rêve à vous partager c'est de construire une école dans la ville où il a exercé sa mission pastorale et qui portera son nom. Le tout avec le soutien de l'ambassadeur de France au Congo».

L'archevêque de Brazzaville a souligné à son tour que la venue des pèlerins rennais est la réalisation «de la promesse faite le 13 novembre 2016, alors que nous célébrions dans l'église

travaillé et que nous avons vus, nous ont permis de mesurer l'important travail missionnaire, mais aussi social, accompli par ce vaillant et intrépide pasteur dans un contexte social et développement très difficile. En effet, si les belles routes que nous avons aujourd'hui, ainsi que les moyens de transport modernes nous permettent facilement de passer d'un bout à l'autre, au temps de Mgr Firmin Guichard, il n'en fut pas ainsi. Nous avons tenu à aller à Boundji parce que dans l'histoire de l'Eglise du Congo, Boundji fut un des hauts-lieux d'évangélisation, de formation humaine, chrétienne et intellectuelle. Oui, un pasteur meurt mais son œuvre ne meurt jamais. Les deux tours de la Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville sont entre autres les marques architecturales indélébiles de ce bâtisseur aux mains polyvalentes. Mais sa plus grande œuvre reste et de-

qui commémorait par la même occasion ses 75 bougies de naissance, à rehaussé de sa présence l'éclat de cette fête du jubilé d'Albâtre. Il y avait aussi, le ministre de la Culture



Mme Antoinette Sassou Nguesso, marraine de la Basilique

Janzé, localité qui regroupe onze communes de la ville de Rennes, Prigent Alain, maire de Corps Nuds, une des communes de Rennes, accompagné de son épouse. Se sont joints à cette délégation quatre prêtres congolais en mission pastorale et d'études à Rennes. Il s'agit des abbés Vincent Massengo (affecté à la paroisse de Janzé Corps Nuds), Rhod Sakani Yiseno, Wilfried Kizaboulou (archidiocèse de Brazzaville) et Benigne Ikama du diocèse d'Owando. Trois évêques ont concélébré cette eucharistie, parmi lesquels, l'abbé Serge Armand Kiyindou, curé recteur de la Basilique Sainte-Anne. Mme Antoinette Sassou Nguesso, épouse du chef de l'Etat, marraine de la Basilique Sainte-Anne du Congo

et des arts, Dieudonné Moyongo, le maire de Brazzaville, Christian Roger Okemba, ainsi que des parlementaires et des diplomates, parmi lesquels, Bertrand Cochery, ambassadeur de France au Congo. Dans son homélie, Mgr Pierre D'ornellas a rappelé les liens étroits qui lient l'Etat et l'Eglise et qui reposent sur la fraternité entre les peuples dans la paix. «Nous sommes venus au Congo sur les pas de Mgr Firmin Guichard, successeur de Mgr Prosper Philippe Augouard, deuxième vicair apostolique de Brazzaville et originaire des pays de Corps Nuds dans la ville de Rennes. La Basilique Sainte-Anne du Congo, à l'exemple de Sainte-Anne de Breton, sont des symboles, des carrefours des peuples et des cultures. Hommage soit rendu à tous les ouvriers, bâtisseurs de la Basilique Sainte-Anne du Congo. Mgr Firmin Guichard repose pour l'éternité dans la ville de Rennes et le 13 novembre 2016, nous avons commémoré le 80<sup>e</sup> anniversaire de son envol



Les pèlerins de Rennes, dont le maire et son épouse (1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> à g.)

Saint Maximilien Marie Kolbe dans l'espérance chrétienne, le 80<sup>e</sup> anniversaire de la mort de Mgr Firmin Guichard. Je remercie l'abbé Vincent Massengo qui, affecté dans la paroisse de Janzé Corps Nuds à découvert il y a quatre ans la tombe de notre ancêtre alors qu'il partait célébrer la messe dominicale. A vous, Mgr Pierre D'ornellas, vos paroles adressées à ma délégation et à moi-même remontent, résonnent encore avec intensité: Mgr Anatole, me disiez-vous avec force, parce que vous êtes venus jusque chez nous, nous aussi, nous viendrons chez vous. Le maire à son tour nous faisait la même promesse. De Voka à Kinkala en passant par Gamboma jusqu'à Boundji notre point de chute, vous avez certainement réalisé que vous êtes venus non pas chez nous, mais chez vous. Car Mgr Firmin Guichard, votre digne compatriote a été congolais parmi les Congolais parlant parfaitement nos langues comme le mbochi, le téké et le lari. Les différents lieux où il a

meure à jamais cette semence de l'Evangile déposée dans les cœurs de ses nouveaux frères qui continue à germer et à féconder dans les cœurs de l'être chrétien congolais. Votre arrivée à Brazzaville coïncide avec le 75<sup>e</sup> anniversaire de la Basilique Sainte-Anne du Congo qui est aussi, finalement un autre lieu de communion entre la France et nos deux Eglises sœurs. Anne, en effet, mère de Marie est aussi le nom de la fille du Général Charles De Gaulle en l'honneur de qui fut construite cette Basilique. L'important investissement de l'Eglise Bretonne dans la réalisation de la réhabilitation de la toiture de cette maison après les importants dégâts occasionnés par les douloureux événements connus dans notre pays. La chrétienté de l'archidiocèse de Brazzaville est prête pour sceller officiellement et pour toujours un jumelage pour pérenniser nos liens historiques», a souligné Mgr Anatole Milandou.

Mme Emilie Aïssi, vice-présidente du Conseil pastoral paroissial

## «Les paroissiens vivent dans la communion fraternelle»

\*Depuis combien de temps êtes-vous au Conseil pastoral paroissial?

\*\*D'abord, je suis membre de Notre-Dame du Perpétuel Secours (La Supplique). Cela fait deux ans que j'occupe les fonctions de vice-présidente du Conseil pastoral, précisément depuis décembre 2016.



\*Du point de vue géographique, Poto-poto est un arrondissement cosmopolite. Parlez-nous des limites de la Basilique Sainte-Anne et quels sont les chrétiens qui la fréquentent?

\*\*La paroisse est limitée au nord par le ruisseau Madoukou-Tsekelé, au sud par le chemin de fer, à l'Est par la gare C.f.c.o et à l'Ouest par la rue Lénine. Les chrétiens qui la fréquentent viennent de partout et sont de plusieurs nationalités à savoir: Français, Italiens, Chinois, Brésiliens, Béninois, Togolais, Sénégalais, Maliens, Centrafricains, Camerounais, Gabonais, Angolais et Congolais de la RD. D'autres chrétiens qui sont partis dans certains arrondissements de la ville capitale demeurent attachés à leur paroisse d'origine.

\*Dites-nous quels sont les mouvements d'apostolat qui existent dans votre paroisse, leur dévotion et combien de catéchistes avez-vous, ainsi que leur travail pastoral?

\*\*La paroisse compte vingt-quatre mouvements d'apostolat: enfants, jeunes et adultes. Parmi eux la Légion de Marie, le Sacré-Cœur, la Supplique, le Montligeon, l'Association chrétienne des veuves (avec une dévotion mariale); Saint-Joseph, Sainte-Anne, Maria Goretti, Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus et de la Sainte Face, Archiconfrérie du Saint-Esprit, Archiconfrérie Sainte Rita, Archiconfrérie Saint Michel, cardinal Emile Biayenda (avec une dévotion patronale), Yamboté, Elisa Don Bosco, Scout et guides, Légion de Marie jeune. Deux communautés: Abbé François Wambat et Immaculée Conception. Le mouvement des foyers chrétiens est une communauté de couples mariés vivant leur union à la lumière de l'évangile. Il aide le clergé à la préparation des couples au mariage. Au cours de l'année pastorale qui vient de s'achever, nous avons fonctionné avec vingt-cinq catéchistes: dix hommes, treize femmes et deux religieuses qui sont sous la clairvoyance du clergé, avec pour mission de transmettre la foi catholique à travers l'évangélisation.

\*Comment est-ce que vous vivez la communion fraternelle dans votre communauté paroissiale?

\*\*Cela se traduit lors des moments de joie à travers les anniversaires et les moments difficiles comme les décès.

une œuvre de Roger Erell, qui l'inaugure en 1943. Le 18 juin 1946, la France à peine libérée, le comité pour l'édification de Sainte-Anne décidait que Sainte-Anne serait un mémorial, un sanctuaire-souvenir de la France libre en Afrique Equatoriale Française, symbole de la liberté des peuples. Sainte-Anne a vu embarquer sur les bateaux et les trains des milliers de soldats, des éléments de la Deuxième division blindée du Général Leclerc, en partance pour l'Oubangui, le Tchad, la Tripolitaine et la France. Liberté des peuples colonisés: le 29 janvier 1944, en inaugurant le stade Félix Eboué, le général Charles De Gaulle ouvrait les festivités liées à la tenue de la Conférence de Brazzaville, qui traçait le cheminement des colonies vers les autonomies internes. Le 24 août 1958, c'est au stade Félix Eboué, après une célébration eucharistique, que le Général De Gaulle annonçait le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Le 28 novembre 1958, à Sainte-Anne en présence de l'abbé Fulbert Youlou, Mgr Michel Bernard, archevêque de Brazzaville présidait la messe solennelle

consécutives à la proclamation de la République du Congo. L'histoire de Sainte-Anne est identique à celle de Poto-Poto, partant de Brazzaville, et étroitement liée à l'histoire du Congo. Inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco, cet édifice religieux qui trône en plein cœur de Poto-Poto est situé en diagonale du siège de la mairie de Poto-Poto et de la paroisse protestante.

## La Basilique Sainte-Anne, un sanctuaire historique vieux de 75 ans

En 1937, en dédiant cet édifice religieux, sa future paroisse de Poto-Poto, à Sainte-Anne, patronne des Bretons, le père Nicolas Moysan originaire de Bretagne ne pouvait pas imaginer un seul instant qu'il attirerait l'attention des Gaullistes au regard de Anne De Gaulle, la fille que le Général Charles de Gaulle chérissait se prénommaient Anne. En 1938, en commandant les planches de sa future chapelle à Léopoldville (Kinshasa), le père Moysan



La Basilique Sainte-Anne

ne pouvait pas imaginer que la guerre allait changer le cours de l'histoire de la construction de sa chapelle. Son histoire sera intimement liée à celle de la ville de Brazzaville, capitale de la France libre. En 1941,

les planches de la chapelle patiemment étudiées par les missionnaires de Léopoldville, à peine livrées, allaient être abandonnées au profit des esquisses crayonnées par un jeune architecte des beaux-arts, Roger Erell. Dès son arrivée, en novembre 1940 et janvier 1941, le gouverneur général Félix Eboué au contact du père Charles Lecomte, avait eu échos des projets pour le stade et pour la Basilique, avant de lancer en 1942 son propre projet de construction de la maison commune de Poto-Poto,

## L'auteur



Pascal BIOZI KIMINO, Journaliste de La Semaine Africaine



MINISTÈRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE  
PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES ET LA COMPETITIVITE  
(PADEC)-PHASE DE PREPARATION DU PROJET



## AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/MPSIR/2018/UGP PADEC RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE EN SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE

### I- Contexte

La République du Congo a obtenu de la Banque mondiale, une avance de préparation pour le Projet d'Appui au Développement des Entreprises et la Compétitivité (PADEC) qui vise entre autres objectifs, la poursuite du programme de diversification envisagé dans le Plan National de Développement (PND). A cet effet, l'Unité de Gestion du PADEC a l'intention d'utiliser une partie du montant pour effectuer des paiements au titre du contrat suivant: Recrutement d'un Spécialiste en sauvegarde environnementale.

### II- Mission du consultant

Sous l'autorité du Coordonnateur du projet, le spécialiste en sauvegarde environnementale aura la responsabilité de la gestion des aspects environnementaux (environnement biophysique, santé et sécurité des personnes, risques liés aux installations classées pour la protection de l'environnement) des sous-projets, sous la supervision et la coordination directes du coordinateur du projet. Il (elle) travaillera en étroite collaboration avec le spécialiste chargé des questions sociales. A cet effet, le (la) Spécialiste veillera à l'intégration et à la gestion des aspects environnementaux dans la planification et l'exécution des projets.

### III- Tâches et Responsabilités

Sous l'autorité du Coordonnateur du Projet, le (la) Spécialiste en sauvegarde environnementale sera chargé de:

- s'assurer de la prise en compte des dispositions juridiques nationales et internationales ainsi que des politiques opérationnelles de la Banque mondiale en matière de sauvegarde environnementale dans la conduite des activités du PADEC;
- participer à la planification, la coordination, l'analyse et la validation des études et des documents de sauvegarde environnementale élaborés par des consultants dans le cadre du PADEC;
- veiller à l'appropriation des documents de sauvegarde

environnementale notamment le Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES) par l'équipe du PADEC, les parties prenantes au PADEC et les bénéficiaires des activités des autres projets;

- appuyer et former l'équipe du PADEC et les agents des structures impliqués dans le suivi environnemental et social;
- conduire l'évaluation environnementale préliminaire (screening) des sous-projets;
- s'assurer de l'intégration des aspects environnementaux (clauses environnementales et sociales) dans les contrats des entreprises et des missions de contrôle pour la mise en œuvre des sous-projets etc.

### IV- Qualifications requises

Le Spécialiste en sauvegarde environnementale devra:

- Etre titulaire d'un diplôme universitaire (Bac + 5 minimum) en Sciences de l'Environnement ou un diplôme équivalent;
- Avoir une expérience opérationnelle avec les politiques et directives de sauvegarde environnementale de la Banque Mondiale;
- Avoir une connaissance des nouveaux critères de performance environnementale et sociale de la Banque mondiale;
- Avoir une expérience avérée dans l'évaluation des impacts sociaux;
- Avoir mis en œuvre ou occupé un poste clé dans la mise en œuvre d'au moins un (01) plan de gestion environnementale et sociale de projets de développement financés par les partenaires techniques et financiers et notamment la Banque mondiale;
- Avoir des formations complémentaires en matière d'évaluation et de gestion sociales seraient des atouts avoir occupé un poste clé dans un ou des bureaux d'études en la matière, serait un atout.
- Justifier d'une expérience dans la prévention et le règlement des conflits sociaux dans le cadre des projets de développement;

- Justifier d'une expérience dans les domaines de la sensibilisation, de la formation et de la participation des populations à la mise en œuvre des activités des projets de développement;
- Disposer d'une connaissance pratique avérée des outils d'animation en milieu rural;
- Avoir des connaissances en informatique (Word, Excel, ACCES, PowerPoint ...) et internet;
- Avoir une bonne capacité d'analyse, de rédaction et de synthèse;
- faire preuve d'un esprit d'initiative et de rigueur dans le traitement des dossiers;
- Etre capable de travailler en équipe, sous pression et avec différents groupes d'acteurs multiculturels;
- Une expérience dans la réalisation des études environnementales et sociales stratégiques est un atout;
- La connaissance des procédures de la Banque mondiale et des autres bailleurs multilatéraux est un atout.

### V- DEPÔT DES CANDIDATURES

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de référence complets à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

Les dossiers de candidatures comprenant: une lettre de motivation, un curriculum vitae et des copies de diplômes doivent être déposés sous plis fermé ou envoyés par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 14 Août 2018 à 16H00.

Ils doivent être transmis avec la mention: «Recrutement d'un Spécialiste en sauvegarde environnementale».

### Contact

Monsieur le Coordonnateur du Projet PADEC  
Rue LOCKO Isaac n° 05 et 06 /Secteur Blanche Gomez  
Tél. (242) 22 613 18 38 /06 931 00 10/06 670 74 79  
E-mail: padec2019@gmail.com  
Centre-ville/Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 27 Juillet 2018

Le Coordonnateur,

Benoît NGAYOU



MINISTÈRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE  
PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES ET LA COMPETITIVITE  
(PADEC)-PHASE DE PREPARATION DU PROJET



## AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 002/MPSIR/2018/UGP PADEC RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE EN SAUVEGARDE SOCIALE

### I- Contexte

La République du Congo a obtenu de la Banque mondiale, une avance de préparation pour le Projet d'Appui au Développement des Entreprises et la Compétitivité (PADEC) qui vise entre autres objectifs, la poursuite du programme de diversification envisagé dans le Plan National de Développement (PND). A cet effet, l'Unité de Gestion du PADEC a l'intention d'utiliser une partie du montant pour effectuer des paiements au titre du contrat suivant: Recrutement d'un Spécialiste en sauvegarde sociale.

### II- Mission du consultant

Sous l'autorité du Coordonnateur du projet, le/la spécialiste en Sauvegardes sociales devra de manière globale, assurer que l'organisation, la mise en œuvre et le suivi de l'ensemble des activités du projet prennent en compte les aspects sociaux et mesures de gestion des risques sociaux agréés dans les instruments de sauvegarde (CGES et CPR).

### III- Tâches et Responsabilités

Sous l'autorité du Coordonnateur du Projet, le/la Spécialiste en sauvegarde sociale sera chargé de:

- Assurer la coordination et la liaison entre les structures gouvernementales, les populations bénéficiaires et les entreprises engagées dans le PADEC sur le volet social;
- Assurer la supervision et le suivi du processus de mise en œuvre des instruments de sauvegarde du Projet dans son ensemble (CGES, CPR, PGES, PAR, EIES, etc);
- S'assurer de la prise en compte des intérêts sociaux des Communautés Locales (CL) dans l'organisation, la planification et le suivi des mesures d'atténuation sociale, conformément au cadre de gestion environnementale et sociale (CGES), au cadre de politique de réinstallation(CPR) en faveur des bénéficiaires du PADEC et les plans de gestion environnementale et sociale ainsi que les plans d'action de

réinstallations qui seront préparés;

- Participer à la conception et à la mise en place des outils de gestion et de traitement des plaintes;
- Appuyer le/la spécialiste en sauvegarde environnementale pour assurer que les entreprises exécutent l'ensemble des travaux selon les spécifications du cahier des Clauses Environnementales et Sociales et du CGES (Cadre de Gestion Environnementale et Sociale);
- S'assurer de la prise en compte des questions sociales dans l'intégralité du projet PADEC, et prendra toutes les dispositions pour assurer l'élaboration des documents y afférent avant la réalisation des investissements, d'éviter les conflits et de s'assurer de la durabilité des actions menées;
- Veiller à la prise en compte effective des femmes et des jeunes, dans l'ensemble des activités mises en œuvre dans le cadre du PADEC et en particulier dans la composition et le fonctionnement des différents organes et instances de gouvernance et de concertation, dans l'appui à la promotion des activités du PADEC etc.

### IV- Qualifications requises

Le/la Spécialiste en sauvegarde sociale devra:

- Etre titulaire d'un diplôme universitaire (Bac + 5 minimum) en Sciences sociales, Sciences humaines ou Sciences économiques option Environnementale et Sociale ou un diplôme équivalent;
- voir une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine des sauvegardes sociales;
- Démontrer une maîtrise des outils de gestion et prévention des conflits sociaux – ex: expérience dans les techniques et des approches d'animation et de mobilisation sociale;
- L'expérience dans l'évaluation des impacts sociaux est un atout;
- Justifier d'une expérience dans la prévention et le règlement des conflits sociaux dans le cadre des projets de développement;
- Justifier d'une expérience dans les domaines de la

sensibilisation, de la formation et de la participation des populations à la mise en œuvre des activités des projets de développement;

- Disposer d'une connaissance pratique avérée des outils d'animation en milieu rural;
- Avoir des connaissances en informatique (Word, Excel, ACCES, PowerPoint ...) et internet;
- Avoir une bonne capacité d'analyse, de rédaction et de synthèse;
- Faire preuve d'un esprit d'initiative et de rigueur dans le traitement des dossiers;
- Etre capable de travailler en équipe, sous pression et avec différents groupes d'acteurs multiculturels;
- Une expérience dans la réalisation des études environnementales et sociales stratégiques est un atout;
- La connaissance des procédures de la Banque mondiale et des autres bailleurs multilatéraux est un atout.

### V- DEPÔT DES CANDIDATURES

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de référence complets à l'adresse indiquée ci-dessous de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

Les dossiers de candidatures comprenant: une lettre de motivation, un curriculum vitae et des copies de diplômes doivent être déposés sous plis fermé ou envoyés par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 14 Août 2018 à 16H00.

Ils doivent être transmis avec la mention: «Recrutement d'un Spécialiste en sauvegarde sociale».

### Contact

Monsieur le Coordonnateur du Projet PADEC  
Rue LOCKO Isaac n° 05 et 06 /Secteur Blanche Gomez  
Tél. (242) 22 613 18 38 /06 931 00 10/06 670 74 79  
E-mail: padec2019@gmail.com  
Centre-ville/Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 27 Juillet 2018

Le Coordonnateur,

Benoît NGAYOU

## Espace Jarrot (centre d'écoute des mineurs) Accompagner les enfants en situation de rue pour une meilleure éducation

Dans le cadre de son programme d'activités dénommé: Education, affection et relationnelle sexuelle (EARS), le centre d'écoute des mineurs de l'espace Jarrot, situé à Bacongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville, une structure d'accueil appartenant à la Congrégation du Saint-Esprit, organise tous les deux mois des rencontres avec des parents. Chargé de l'éducation et de l'encadrement des jeunes vulnérables et des enfants en situation de rue, l'Espace Jarrot entend faire acquérir l'esprit des activités qu'il mène, dont les principales sont focalisées sur l'accompagnement des familles, afin de mieux connaître la structure.

Le samedi 14 juillet 2018, sœur Raugacia Koudinguissa, de la Congrégation de la Sainte famille et sage-femme au centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B), a fait un exposé sur la «Maternité responsable» au profit des familles des enfants en situation de rue pris en charge par l'espace Jarrot, dont l'âge varie entre 8 et 20 ans. Elle s'est inspirée du texte biblique de Genèse 1, 28 qui stipule: «Soyez féconds et prolifiques, remplissez la terre et dominez-la». Les parents n'ont donc pas le droit d'abandonner les enfants, quelles que soient les difficultés. Ses enfants qui sont nés dans un foyer conjugal ont besoin de l'affection des parents (père, mère, frères et sœurs). «Avant d'être enceinte et d'enfanter, une bonne mère

doit avoir une certaine maturité des actes qu'elle pose et de manière responsable pour que l'enfant qui naît ne puisse pas subir des préjudices dans l'avenir. Pendant l'allaitement, la mère doit éviter les blessures intérieures à l'enfant pour que celui-ci n'est pas un esprit de révolte et de vengeance, tout en respectant ses droits. L'enfant, une fois grandi, doit à un certain âge donné, créer des loisirs sains dans son propre milieu pour se dévouer et d'éviter de tomber dans des travers de grossesses non désirées. Le phénomène des enfants de la rue ditons-le, n'est que la conséquence d'une mauvaise gestion familiale, car la rue n'a jamais enfanter, ce sont des enfants abandonnés par les parents qui sortent dans la rue. Cela se passe par des actes



Les apprenants et les encadreurs posant pour la postérité

physiques, le plus fréquemment c'est la séparation des parents ou le divorce qui est à l'origine de ce phénomène, ou encore des sévices sexuels. Le fait d'être négligé, méprisé, rejeté ou abandonné, entraînent des conséquences. La famille est comme un triangle qui permet à la société de se construire avec des hommes responsables munis d'une bonne éducation parentale. La société de demain a besoin d'hommes bien éduqué, bien encadré et bien formé», a indiqué sœur Raugacia. A signaler que l'objectif de cette rencontre était d'informer, de sensibiliser les parents pour

qu'ils se mobilisent autour de diverses activités, afin de mieux connaître la structure qui regroupe deux catégories d'enfants: internes et externes. Ils sont une trentaine d'enfants soutenus dont ceux venus des pays voisins comme le Rwanda et la RD Congo. Ce centre qui ne vit que des dons et legs des personnes de bonne volonté est placé sous la coordination de six personnes qui assurent l'encadrement et l'éducation des jeunes, dont une infirmière, sœur Raugacia.

Pascal BIOZI KIMINOU

## Processus Redd+ au Congo Renforcement de connaissances des leaders autochtones sur les nouveaux textes

L'atelier de formation des leaders autochtones aux nouveaux documents juridiques et à la Redd+ s'est déroulé du 7 au 10 juillet 2018, à Brazzaville. Organisé avec l'appui du Fonds carbone et de MPIDO, il a réuni 60 participants, dont 24 venus de l'intérieur du Congo. Cet atelier avait pour buts de renforcer les capacités des leaders autochtones sur l'initiation aux nouveaux textes organiques régissant leur réseau, le RENORSCIPAC à la Redd+, d'une part, et de former les femmes autochtones à la préparation des projets à caractère socioéconomique, d'appuyer les organisations existant, en les aidant à mieux s'organiser à travers le plan d'accompagnement de ce réseau.

Les participants ont été éduqués sur le cycle du projet adapté aux femmes autochtones non instruites, sur le thème «Les outils de la Redd+», c'est-à-dire la stratégie nationale Redd+, le plan d'investissement, le mécanisme des règlements des conflits, les sauvegardes, les partages de bénéfices liés au carbone financier, le Projet RPA Likouala-Sangha. A cela se sont greffés d'autres points comme la méthodologie d'élaboration d'un projet économique bancaire au bénéfice des femmes autochtones, la méthodologie d'élaboration d'un projet socioculturel et de développement au bénéfice des femmes et enfants autochtones sur la Redd+, les techniques d'organisation et outils de gestion de projets adaptés pour des femmes autochtones futures gestionnaires de projets non instruites et mobiles, ainsi que d'autres thématiques sur la stratégie nationale de la Redd+, les fondements juridiques, politiques, économiques et sociaux culturels du processus Redd+, les instances et organes de gouvernance et les outils de la Redd+, la place et le rôle des femmes autochtones dans le processus Redd+ au Congo. La présidente de l'Association débout femme autochtone (ADFAC), Carine Nzimba Zeré,

a insisté sur l'implication effective des femmes autochtones dans le processus Redd+, en s'appropriant les outils des projets Redd+ parce que le Congo est entré dans sa phase d'investissement. Il faudrait que les communautés autochtones bénéficient des avantages découlant du crédit carbone car elles figurent parmi les victimes des conséquences du changement climatique. Elles sont gardiennes des forêts et possèdent le savoir traditionnel dans le cadre de la conservation de l'écosystème forestier. «Il est important qu'elles soient réellement impliquées, et pour cela, il faudrait qu'elles soient organisées en association ou en réseau pour bénéficier des subventions», a-t-elle conclu. Le coordonnateur du projet RGIPAC, Christeven Padou, de son côté, a affirmé que le projet de renforcement de la gouvernance interne et du partenariat de la composante autochtone de CACOREDD est en train d'atteindre son apogée. Il a pour tâche de doter la composante autochtone de CACOREDD des capacités techniques et opérationnelles lui permettant de jouer pleinement son rôle dans l'implication de la composante au processus Redd+. Le secrétaire exécutif du Réseau national des organisations



Les participantes à l'issue de leur formation

de la société civile des populations autochtones du Congo (RENORSCIPAC), Tang-Tang, a indiqué que leur réseau a pour but d'œuvrer pour l'effectivité de l'autonomie des populations autochtones. En agissant en faveur de l'imprégnation de la culture associative au sein de la population autochtone, pour remédier à la fracture stratégique et à la déconnexion entre organisations et leaders autochtones. Le réseau, a-t-il poursuivi, coordonne la participation autochtone au processus Redd+, à travers ses consortiums. Mais, «pour y arriver, une formation est nécessaire pour renforcer les capacités», a-t-il soutenu. Depuis sa mise en place, CA-

COREDD connaît des difficultés dans son fonctionnement. A propos, une analyse de la situation a été réalisée, pour plus de lumière sur ces difficultés favorisées et alimentées, entre autres, par l'inadaptation et la caducité des textes juridiques régissant CACOREDD. La lecture des documents et les entretiens menés avec les acteurs et l'atelier d'analyse participative organisé ont permis à la composante de formuler des recommandations, dont l'élaboration d'un cadre juridique spécifique dans le cadre de l'évolution actuel du processus Redd+ parvenu en phase de mise en œuvre.

Alain-Patrick MASSAMBA

### ANNONCE

#### Fondation Cardinal Emile Biayenda (FOCEB)

Nouvel arrivage de lunettes au Centre des Polios de Mougali (10 maisons), à Brazzaville  
Réception: lundi, mercredi et vendredi  
Heures: 9h30 à 13h30  
Nos prix sont à la portée de toutes les bourses  
Profitez-en!

### Consommation

## Crise dans le panier de la ménagère!

La conjoncture économique difficile que traverse actuellement le Congo touche tous les secteurs d'activité dans la vie sociale. Pour s'en convaincre, il suffit de faire un tour au marché ou de jeter un coup d'œil rapide dans le panier de la ménagère.



Au marché, la ménagère fait difficilement ses achats à cause de la crise

Au marché Massengo, on peut voir des commerçantes somnoler à cause du manque de clients. Cécile, vendeuse de fofou depuis plusieurs années dans ce marché, vend dorénavant en rabattant les prix pour séduire des clients de plus en plus rares. «Comme, il n'y a pas de clients ou presque, la seule solution maintenant est de vendre à la baisse pour attirer quelques clients. C'est regrettable parce que nous achetons le sac de fofou à 50.000F CFA mais, avec les réalités de terrain, il arrive que nous n'atteignons même pas ce chiffre à la revente», explique-t-elle. Même ambiance au marché Soprogi. Ici, les vendeuses appellent cette réalité «Bitoula». «Je suis fatiguée, depuis le matin je n'ai presque rien vendu», déclare Pauline, une vendeuse de légumes. A ses côtés, Sophie, sa collègue vendeuse du même produit, vend deux paquets de légume à 300 FCFA, au lieu de 200 F.CFA l'unité. Dans d'autres marchés, comme celui dit de «Bas-Prix» à Kombo-Matari, les commerçantes font du troc pour écouler leurs marchandises. Les consommateurs de leur côté se plaignent, eux aussi, de la situation. Ils déclarent ne pas avoir assez d'argent subsides pour faire leurs emplettes au marché. «Avec la situation économique actuelle, il est très difficile de bien faire son marché. Dans ma famille il y a longtemps qu'on s'est mis aux cuisses de poulet et autres congelés. Avec ces produits carnés, je peux nourrir toute ma famille avec 1.000 F. CFA ou moins», témoigne une ménagère qui a requis l'anonymat. Dans certaines familles, «on mange par délestage», c'est-à-dire les membres d'une même famille foyer mangent à tour de rôle, suivant les jours. Cette réalité très répandue à Kinshasa est en train de gagner Brazzaville. C'est dire que la crise s'est diablement installée dans l'assiette!

Rabbi-Spiritous ITOUA,  
(Stagiaire)

### Entrepreneuriat

## Pour réussir un projet professionnel

Dans le but d'aider les jeunes à s'insérer facilement dans les entreprises en cette période de crise d'une part, et de permettre aux professionnels d'évoluer dans leur carrière, d'autres part, l'Institut français du Congo (IFC), en partenariat avec la Fondation Niosi, a organisé un débat d'idées mercredi 11 juillet dernier. Sous le thème: «Six étapes pour réussir son projet professionnel», ce débat a été conduit par Touré Abdou, coach professionnel, directeur du Cabinet Top Performance. Un projet professionnel, c'est une projection dans l'avenir pour un changement substantiel, qui s'appuie sur ce que l'on est (savoir-être), ce que l'on sait (savoir-faire) et ce que l'on a fait (compétences). Construire un projet professionnel, c'est donc se trouver dans une dynamique de projection de soi dans un champ professionnel nouveau, différent de celui dans lequel on évolue, et de volonté de se donner les moyens nécessaires pour atteindre un but qu'on s'est fixé à soi-même. Un projet professionnel doit tenir compte à la fois de ce que l'on sait faire, de ce qui est important pour soi, de la réalité du marché du travail, du secteur d'activité que l'on vise. Alors tout commence par un bilan de compétences. Celui-ci permet de définir les valeurs, les intérêts et besoins professionnels, ainsi que les qualités et atouts. Ces éléments servent de base pour réfléchir au projet professionnel. Le bilan permet également d'identifier les défauts et faiblesses. Après le bilan, il faut définir l'objectif professionnel; ici l'on devrait savoir ce que l'on veut être dans cinq ans, le niveau de responsabilité que l'on souhaite assumer par exemple. Ce qui permet d'évoluer dans la carrière qu'on a choisie. L'objectif professionnel doit être nourri par la mise en place des bonnes stratégies comme les formations continues, l'achat des livres. La troisième étape consistera à développer les compétences clés. Ensuite vient l'étape de bâtir ou d'intégrer un réseau efficace pour trouver un travail en utilisant à bon escient ses relations. Pour trouver un travail par un réseau, il faut avoir la confiance, connaître les valeurs du réseau, donner avant de recevoir et surtout respecter ses engagements. Ici, il faut avoir la motivation, agir puis réussir. L'étape suivante est l'établissement d'une stratégie pour réaliser son projet. Le succès étant tributaire du nombre d'actions posées. La sixième et la dernière étape est le secret des employés heureux. Pour le coach Touré Abdou, plusieurs travailleurs échouent dans leur carrière par manque d'équilibre. Cet équilibre est justement la capacité d'associer la vie sociale et la vie professionnelle sans privilégier un seul côté. A signaler que peu de jeunes brazzavillois s'intéressent à ce genre de rencontre, véritable rendez-vous du donner et du recevoir. «Tous les jeunes qui envisagent de réussir doivent participer à ce type de débats ou ils apprennent des secrets, des techniques pour mettre en place le potentiel nécessaire», a conclu Touré Abdou. Dans ce même cadre, un autre débat d'idées a eu lieu le 25 juillet, toujours à l'IFC de Brazzaville sous le thème: «Les nouveaux cerveaux africains».

Mavie OSSIBI-NGAKOSSO, (Stagiaire)

Regard rétrospectif

# Des pas dans la bonne direction du sport congolais

**Que devient le sport congolais aux mains d'Hugues Ngouélon-délé? La réponse peut ne pas susciter l'unanimité, pourtant des faits indéniables résistent aux déformations volontaires ou non. Analyse d'un expert en la matière.**

Notre enquête révèle que, à peine un an à la tête du ministère des Sports et de l'Education physique, Hugues Ngouélon-délé a changé la manière de gouverner, initié des réformes, des grands chantiers à venir, l'ambition de réussir, etc.

Homme très réservé mais audacieux, avec des intuitions forgées à la tête de l'AIMF et des Diables Noirs, le club de football le plus populaire du pays, il s'attache à poser des éléments solides pour donner un visage à son action: verticalité, respect des promesses, rythme des réformes et continu l'œuvre de bien-être et de l'avenir harmonieux des peuples qu'il a engagé depuis des années.

## Quel exercice du pouvoir ?

L'immensité de la mission que lui a confiée le président de la République, Denis Sassou-Nguesso, de «dynamiser le sport national», Hugues Ngouélon-délé avec une équipe des cadres issus de la maison "Sport" dont nombreux se sont vu renouveler la confiance à leur poste de responsabilité. Dès sa prise de fonction, il s'est appliqué à cerner la problématique du sport au Congo. Etape très importante, avant de tenter d'apporter des solutions durables. De ses réflexions, il a fait la différence entre le sport et l'activité physique et sportive. Ses interrogations se sont approfondies sur le statut de pratiquants, les moyens dont disposent les sportifs congolais et aussi sur le statut de ceux-là même qui gèrent le sport. A ce niveau, il est apparu primordial de s'interroger sur l'état des infrastructures, le financement des sports et aussi sur les rapports entre le Ministère et les fédérations sportives.

## Au chapitre du financement des sports

Aussitôt arrivée au département, il a informé les fédérations de l'engagement du Gouvernement à financer le sport et de l'idée de faire avancer le dossier de création de Fonds congolais de développement du sport. Des recettes ont été identifiées pour alimenter ce Fonds.

A ce niveau, le patron du sport congolais a donné certaines précisions concernant le financement des compétitions internationales des sélections nationales et des clubs. Le Congo se veut une grande nation de sport et son drapeau doit flotter partout où les sportifs congolais seront engagés. Mais l'Etat ne financera que les activités régulièrement



Hugues Ngouélon-délé

programmées et que si dans les disciplines concernées des compétitions sont organisées au niveau national et bien sûr dans les catégories des plus jeunes. Cela devrait être tellement clair.

## A propos des infrastructures sportives

Le maillage du pays en infrastructures sportives n'est plus une vue de l'esprit. Mais la plupart de celles qui ont été construites dans les chefs-lieux des départements, puis dans le cadre des 11es Jeux africains (notamment les gymnases) sont soit dans un état de délabrement plus ou moins avancé, soit dans l'insalubrité totale. Hugues Ngouélon-délé a décidé d'un programme de leur réhabilitation qui est actuellement à l'étude, non sans sermonner les gestionnaires des dites installations trop enclins à attendre tout de la hiérarchie. Il a aussi remis de l'ordre là où des gestionnaires ont transformé les infrastructures en entrepôt ou garage moyennant de l'argent non reversé au Trésor public.

## Des réformes tous azimuts

Des réformes tous azimuts sont lancées çà et là. Quitte à déplaire. Pour convaincre le mouvement sportif congolais, encore sceptiques sur les ré-

sultats, il devra récolter le fruit de ces réformes qu'il a promis de poursuivre coûte que coûte. Pour sa première année, le ministre des Sports a impulsé l'ordre organisationnel et fonctionnel pour tout le sport congolais. Désormais, le déroulement des saisons sportives est fixé du 1er octobre au 31 août de chaque année. C'est dans cet intervalle de temps que chaque fédération sportive nationale doit réaliser son programme d'activités. Décidant cela, les fédérations sportives nationales sont tenues de déposer à la direction générale des Sports leurs programmes d'activités deux semaines avant l'ouverture de la saison sportive. Par ailleurs, toute activité programmée et réalisée fera l'objet d'un rapport à déposer deux semaines maximum à la direction générale des Sports. De même, à la fin de la saison sportive, les fédérations sportives sont tenues de fournir des informations relatives au nombre de leurs licenciés par catégorie, des entraîneurs par niveau, des arbitres par niveau et des autres officiels techniques, également par niveau.

Aucune assistance financière, matérielle et technique du ministère en charge des sports ne sera accordée à une fédération pour une activité non-programmée. Et à la fin de la saison sportive, les fédérations seront évaluées suivant plusieurs critères, notamment le nombre de ligues opérationnelles, le nombre d'activités liées à la vulgarisation réalisée sur toute l'étendue du pays, le nombre d'athlètes, d'entraîneurs, d'arbitres et d'autres officiels techniques formés, le nombre de compétitions départementales, interdépartementales et nationales organisées par catégorie d'âge. Pour créer l'émulation, des Oscars du sport seront organisés chaque 29 décembre. Des structures sous-tutelle ne sont épargnées des réformes. Chaque entité devra jouer plei-

nement son rôle dans le développement du sport congolais. L'ONSSU (Office national du sport scolaire et universitaire) n'est pas en reste. L'ONSSU doit redevenir le vivier du sport congolais. L'organisation des compétitions de l'ONSSU (Office national du sport scolaire et universitaire) au niveau des départements était déjà en marche. Chaque département a organisé ses jeux sectoriels. Il restait à se battre pour que les fonds alloués à cette activité au niveau national soient débloqués à temps. Le chemin à parcourir est encore long. Le but de l'encadrement et la formation des jeunes sportifs issus des établissements scolaires est d'en faire l'élite de demain. Concernant l'Institut national de jeunesse et des sports (INJS), le ministère des Sports et de l'éducation physique a soudé ses relations avec le ministère de la Jeunesse et de l'éducation civique dans la cadre de la modernisation de cette école qui forme des enseignants d'éducation physique.

## La formation, un cheval de bataille

L'avenir, c'est la formation et l'Etat est prêt à accompagner tous ceux qui ont des projets dans ce sens. Il est question de repartir à la base dans toutes les disciplines, créer des centres de formation, faire revivre le sport scolaire, faire que le sport soit pratiqué depuis la maternelle et aussi qu'à chaque niveau les opérations de détection se fasse pour avoir une élite compétitive. C'est autant dire qu'en rendant obligatoire l'organisation et la pratique de l'EPS dans tous les cycles de l'enseignement, l'Etat congolais vise le sport de haut niveau dont les rudiments s'acquièrent par la jeunesse à partir de la formation scolaire. A noter: une circulaire signée le 10 juillet 2018 fait obligation à chaque fédération

sportive nationale d'organiser sa discipline dans toutes les catégories d'âge, les petites catégories constituant, à n'en point douter, le sous-bassement du sport national.

## L'action d'Hugues concernant la gestion des fédérations

Le sport, c'est avant tout des fédérations bien organisées avec une bonne gouvernance. Hugues Ngouélon-délé a rappelé que toutes les fédérations bénéficiant et profitant des aides publiques devront réactualiser leurs statuts types pour éviter à l'avenir des crises incessantes auxquelles on assiste souvent, ce qui contraint à mettre en place des structures de gestion provisoires.

Cette année, le tumulte au sein de la Fédération congolaise de judo va s'effacer et le comité exécutif de cette fédération remis en mouvement après des efforts incommensurables réalisés par le ministre des Sports qui a mis en place une commission de gestion de crise chargée de préparer un calendrier pour l'organisation de l'assemblée générale électorale. Il en sera de même pour la Fédération congolaise de taekwondo.

Sauver le sport congolais, c'est surtout promouvoir le sport sur l'ensemble du territoire national. C'est pourquoi, les fédérations ont été informées de certains changements à venir: «Vous réclamez que l'Etat vous accompagne avec l'argent du contribuable, désormais vous avez l'obligation d'avoir au moins cinq ligues départementales et de mettre l'accent sur la formation en organisant sa discipline dans toutes les catégories d'âge».

## Coopération bilatérale

Hugues Ngouélon-délé poursuit une politique dynamique de coopération, témoins: l'ambassadeur de Turquie a fait savoir le 20 février dernier que son pays était prêt à aider le Congo à faire de ses infrastructures des structures génératrices de ressources financières. Celui du Brésil a dit que son pays est disposé à assurer l'encadrement des équipes nationales de football du Congo; le 21 mars, l'am-

bassadeur de Corée du Nord a manifesté un vif intérêt pour les relations dans le domaine du sport avec le Congo. Quant à l'OMS, elle s'est engagée par le truchement de sa représentante au Congo à former les médecins spécialisés en médecine sportive et la mise en place des centres médico-sportifs au Congo.

## L'action de Ngouélon-délé au football

Alors que bon nombre d'observateurs militent en faveur d'une restructuration profonde du football congolais, le ministre Hugues Ngouélon-délé n'a pas attendu qu'on lui souffle l'idée. Sous son impulsion, et en partenariat avec la Fondation pour le développement du sport en Afrique (FDFA), il s'est tenu les 14 et 15 décembre 2017 à Brazzaville un salon professionnel de football dénommé «Congo Football Workshop». L'ambition est d'aider la FECOFoot à propulser ses compétitions au rang d'événements de large reconnaissance nationale et d'envergure internationale. L'on y a vu des experts qui connaissent bien le football africain. Les ateliers ont porté sur le diagnostic de l'état du football congolais, et les moyens pour améliorer sa compétitivité. Des recommandations visant à professionnaliser l'organisation du football congolais ont été formulées. Un accord de partenariat a été signé par la FECOFoot et la Fondation pour le développement du football en Afrique (FDFA). Mais beaucoup d'écueils restent encore à surmonter. Les solutions viendront avec le temps, en coordination avec le développement social et économique du pays.

C'est de notoriété publique que le Chef de l'Etat, Denis Sassou-Nguesso, s'est toujours préoccupé des performances des athlètes en général et notamment des congolais dans toutes les disciplines sportives. Le football étant considéré comme le sport-roi, il va de soi qu'une attention particulière soit accordée à cette discipline. Tout le monde sait que le football draine des foules, soulève des passions, suscite

(Suite en page 23)

## L'hymne national, source d'inspiration et d'action. En principe

(Suite du numéro précédent)

### Oublions «ceux» qui nous divisent

Les ethnies n'ont jamais divisé le Congo, et ne constituent nullement un facteur potentiel de déflagration social, au contraire.

A chaque fois que des animosités primaires se déclenchent (toujours à Brazzaville et pour cause!), c'est la «politico-canaille» qui en est le compositeur, l'arrangeur et le chef d'orchestre. La «politico-canaille» convoque et entretient en permanence, dans ses laboratoires occultes, les solutions d'un intégrisme ethnique rampant, véritable cinquième roue du carrosse des exercices d'intoxication des consciences. Elle possède une

expertise éprouvée dans l'art de la division. Pour conserver le «gâteau», il faut entre autres tactiques, semer la graine de la mort symbolique. «Si nous ne sommes plus là, vous souffrirez à mort!»(sic).

La «division clientéliste» (ce n'est pas paradoxal) repose sur le substrat d'un dévouement totemique aux biens mal acquis et au contrôle népotiste des ressources étatiques. Ainsi tourne le pouvoir actuel, sans réelle préoccupation ni motivation nationales, sauf quand la nécessité démagogique s'impose.

### Un vaste tableau de désastre

Là où notre hymne national évoque des forêts, des savanes et un océan, la «politico-canaille» voit le Nord et le Sud, dans leur connotation

discriminatoire.

La «politico-canaille» a ses enfants qui étudient dans les universités étrangères, ceux des autres pataugent dans le boubier, le dédale et les cloaques des facultés locales. La «politico-canaille» a créé des citoyens qui vont mourir à la Pitié-Salpêtrière ou à l'hôpital américain de Paris, tandis que d'autres s'accumulent dans les morgues municipales congolaises.

La «politico-canaille» divise même dans la mort. Elle a ses cimetières VIP, le peuple inhume ses macchabées dans les ravins friables.

La «politico-canaille» a déchiré le tissu brazzavillois en quartiers nord et quartiers sud, dont la «ligne rouge» se situerait, semble-t-il, sur la place de la République et devant le nez de la future cité du Parlement

(n'est-ce pas lugubre?)

La «politico-canaille» a institué deux paliers de citoyenneté: la citoyenneté de masse, celle qu'on soumet à toutes les corvées et la citoyenneté minoritaire des passe-droits, qui ne rend pas compte, qui détient l'hégémonie de la raison, qui ne déclare pas ses biens à la prise et à la cessation d'une haute fonction étatique. La «politico-canaille» paupérise de plus en plus les élites techniques et intellectuelles de la nation, pour couronner et valoriser les Mamadou des grands chemins.

### «Ceux» qui nous divisent

Si d'aventure, vous n'avez pas saisi attentivement les contours des personnages auxquels je fais allusion, c'est facile: leurs prénoms et patronymes grouillent dans la bouche des chanteurs-mendiants essaimés sur les deux rives du fleuve Congo depuis déjà deux bonnes décennies. A la bonne heure. (Fin)

André MATONDO-KUBU TURE

### A NOS LECTEURS

L'espace «Point de vue» est ouvert à tous. Les opinions qui s'y expriment ne vont pas forcément dans le sens de notre ligne éditoriale. Nous respectons les points de vue de tous ceux qui respectent notre identité chrétienne et entendent œuvrer, dans le respect et la tolérance, au Bien commun. Les textes qui nous sont adressés sont susceptibles de modifications; ils ne sont ni rendus à leurs auteurs, ni rémunérés.

Bienvenue à tous!  
La Rédaction.

# Un nouveau siège pour la MUCODEC MOUYONDZI



Ouvert au public le 19 février 2018, la Fédération des MUCODEC a procédé le jeudi 26 juillet dernier à l'inauguration du siège de la Caisse Locale MUCODEC MOUYONDZI. Ce nouveau siège est situé dans la zone administrative à côté de la Caisse de Retraite des Fonctionnaires (CRF).

Le nouvel édifice qui vient renforcer le décor architectural de la localité offre un cadre plus spacieux, permet un meilleur accueil aux sociétaires et de meilleures conditions de travail au personnel MUCODEC.

***MUCODEC, encore plus proche de vous !***



Le bois, la faune et l'urbanisation

# Comment survivre en ville avec comme source de revenu la forêt

**Un paysan que j'ai rencontré à un point de vente du «Ntsamba», au village Makana, lançait la réflexion suivante: «Si la terre était de nature argileuse par ici, la forêt allait disparaître rapidement. L'avantage d'un sol semi-sablonneux, c'est qu'il permet une reprise assez rapide de la forêt après déboisement.»**

Par Michel MILANDOU

Cette réflexion lui est venue de l'observation de tant de passages de véhicules chargés à bloc de bois destiné à la cuisine en ville. C'est un des vieux du village, plus de soixante-quinze ans, qui, depuis sa maison, voit les véhicules de tous formats, passer avec du bois et son sous-produit, le charbon. Il ironise, «les jeunes n'ont plus besoin de la forêt, ils ont besoin d'argent pour boire la bière». Le bois et son dérivé, le charbon, leur permet d'assouvir ce besoin. Et cela grâce à la forte demande de cette source d'énergie en milieu urbain.

La première des remarques qui m'a effleuré l'esprit, c'est à quoi sert le métier de garde forestier et quelle est la raison de la présence des postes des eaux-et-forêts sur nos routes? Mais la réponse m'est revenue aussi rapidement: le comportement des garde-forestiers face à la déforestation est dicté par la compréhension qu'ils ont dû développer face aux obligations de survie pour la jeunesse en milieu rural, mais aussi en milieu urbain; car eux, garde-forestiers, comprennent qu'ils sont favorisés, parce qu'ils sont salariés et que les autres ont droit de trouver des solutions pour vivre. Pour le vieux de Makana, les jeunes n'ont pas beaucoup d'options devant eux, surtout après tous ces événements qui ont secoué la région.

C'est peut-être que, placés devant le même dilemme, ceux qui ont en charge la gouvernance du pays ont adopté la souplesse dans l'application des règlements et des accords les engageant dans la protection de la nature. Les capacités d'emploi étant restreintes, on ne peut continuer à donner la caution à la dégradation de la situation globale, en favorisant la création des poches de marginalisation sociale. Ce qui a pour effet la réduction de la consommation. C'est simple, le vieux a bien raison: c'est la consommation de la jeunesse qui soutient les emplois dans l'industrie agroalimentaire, la brasserie.

Mais voyons tout de même les choses du côté de la forêt. Et de ce côté-là, la surprise sur les conséquences regrettables peut venir à plus ou moins long terme. Le constat du vieux a beau être suffisamment plein d'espoir pour notre système écologique, on observe sans peine que la reprise de la forêt s'accompagne d'une avancée assez fulgurante de la savane. L'herbe arrive à se frayer son chemin dans la forêt. Mais le plus grave, c'est que le besoin de se faire une source de revenu pérenne ne laisse plus le temps à la repousse de bien

se développer. Il n'y a qu'à voir la qualité du bois vendu: on trouve des morceaux de pas plus de deux centimètres de diamètre. Cette intense activité pèse lourdement sur la reprise de la forêt et les jeunes n'ont pas encore pris conscience qu'ils sont en train de tuer leur source de revenu, à la manière de l'économiste qui créé l'impôt pour faire vivre l'économie, ce qui a tendance à tuer l'économie et, du coup, l'impôt. Et c'est cela le drame.

La durée de la jachère n'étant plus longue, la forêt n'a pas le temps de se régénérer.

L'écosystème est menacé. Les différentes espèces d'oiseaux n'y trouvent plus leur milieu, et c'est encore plus dramatique du côté des animaux et des reptiles. Gazelle et antilope vont tout simplement disparaître de ce milieu.

## Pression urbaine contre écologie

Les mauvaises langues n'auront pas de mal à objecter que les jeunes ne sont en rien responsables de la catastrophe qui s'annonce. Il suffit de jeter un coup d'œil rapide sur une vieille carte coloniale de Brazzaville pour se rendre compte des dégâts écologiques occasionnés par ce qui paraît être une soif terrible d'urbanisation: quel est le Congolais qui ne veut pas vivre en ville? Après ce coup d'œil, on se remémore que le quartier Diata était une forêt dont le vestige reste la mini-forêt de l'ORSTOM, que toute la zone de SADELMI était une forêt magnifique que les militants du PCT n'ont pas su faire conserver en mémoire de la personnalité emblématique de son fondateur disparu. M. Ngouabi, puisque c'est de lui qu'il s'agit, président du PCT et donc président de la République selon la constitution de l'époque, aimait s'y réfugier, dans la quiétude de l'eau jaillissante d'une des sources de la Tsiémé. Et plus récemment, la destruction de la forêt de Ngamakosso, de Mayanga, de Ngampoko et on en passe. Destruction dont on voit déjà les effets: ces sols très fragiles, jadis protégés par la forêt, aujourd'hui exposés aux intempéries, sont entraînés par les eaux de ruissellement, provoquant des dégâts considérables. Et on crie à la responsabilité de l'Etat, pour demander en fait à la collectivité toute réparation. Bref! On voit pertinemment que c'est notre sens de l'urbanisme qui est la cause première de la destruction de la forêt et son écosystème. J'avais, dans un passé très récent, fait un papier dans ce journal sur «la parcelle» comme conception es-



sentielle de la réussite sociale et son impact sur l'écosystème. La ville en Afrique noire est une compilation de structures familiales d'habitat rural; c'est la reproduction de l'espace vital rural en milieu urbain. Et c'est cette transposition bien que miniaturisée de cet espace vital rural qui est la cause de nos futurs malheurs. Le problème est que tout le monde y a été moulé, et que la prétendue élite n'arrive pas à s'en démarquer. Elite et dirigeants semblent alors incapables d'idées novatrices à propos de cette conception, qu'ils en deviennent avec fierté les grands chantres. Ils ne voient pas de quel futur malheur il s'agit. Ils croient qu'il s'agit de problèmes financiers pour lesquels ils n'ont rien à craindre, avec l'espoir qu'ils ont dans le sous-sol de leur pays.

## Malheurs, où et comment?

L'urbanisation en Afrique noire est d'essence coloniale. Ce n'est pas autour de la production qu'a émergé ce phénomène socioéconomique et politique. En Afrique noire, elle est essentiellement politico-administrative. C'est ainsi qu'elle a entraîné dans son sillage l'émergence du secteur informel. Toute une culture d'offre de services sans grande incidence sur le progrès social global. L'administration coloniale et/ou postcoloniale n'offre que peu d'emplois dans les services et une forte proportion de la population active a été contrainte de survivre en s'accrochant aux administratifs. Cette culture a ainsi la peau dure. Plus grand monde à songer à la production, y compris dans l'agriculture (moins de 35% de la population congolaise), souvent pour des raisons de pénibilité sans rapport avec la rentabilité. Tout le monde cherche à dénicher une source de revenus peu contraignante. En milieu rural proche de la ville, c'est le trafic du bois et du charbon. En milieu urbain, c'est la restauration de rue, grande consommatrice du bois; le charbon se réserve plus spécifiquement à la cuisine domestique en milieu urbain. Premier malheur immédiat, c'est donc la propagation de la culture de la facilité qui a émoussé la volonté et l'endurance au travail de production, ainsi que l'investissement chinois au Congo en fera l'expérience: la

main d'oeuvre locale recrutée n'a pas l'esprit au travail, mais plutôt au salaire. Surtout, ne lui parle pas de progrès social, de développement économique. Cette main d'oeuvre n'en a que faire. C'est ainsi que les arbres fruitiers sont abattus pour produire du charbon. On se garde de lorgner du côté social avec notamment la problématique de la jeune fille déscolarisée trop tôt et mère très tôt, qui découvre avec amertume les affres de la vie avec un enfant à charge, qui la jette dans la sphère du commerce. D'où des marchés surdimensionnés, avec tout le temps de nouveaux vendeurs. Ainsi va le bon sens congolais.

Deuxième malheur moins immédiat et donc peu visible, le dérèglement climatique. Ceux qui s'intéressent au Congo, savent que dans ce pays, c'est le département de la Bouenza qui a une faible pluviométrie. Il ne pleut pas beaucoup dans cette zone, parce que c'est la zone où la savane occupe le gros de l'espace. Et en dehors de l'exception «Mouyondzi produit et alimente», le reste du département et les villes en dehors, à terme, le problème de l'eau se posera avec acuité. Il se posera aussi dans le Pool de la même façon. Se pose déjà, dans cette région, le problème

de la régularité des pluies en saison des pluies et les cultures diverses en souffrent. Et ce n'est pas notre très grande faculté à la joie de vivre qui nous en dispensera.

Pour y remédier, il faut d'abord briser ce vieux schéma hier décrié, connu sous l'expression pleine de sadisme de «pillage du tiers-monde», qui régit la relation rural-urbain aujourd'hui. La forêt est pillée en application du sacro-saint principe de piller pour piller.

Cependant, l'espoir du vieux de Makana peut être réconforté par une action volontariste des gouvernants pour que les différents revenus soient sauvegardés. Le problème se pose en termes de défi, pour l'avenir. Comment se positionner pour le plus de bénéfice possible pour l'économie nationale? La préoccupation sur l'écosystème doit s'extérioriser par des décisions étatiques sans équivoque: faire en sorte que l'énergie électrique disponible en grande quantité soit à la portée du plus grand nombre, pour dire qu'elle devrait être la norme d'une vie décente en milieu urbain. A Kinshasa, bien des foyers parmi les plus modestes cuisinent à l'électricité, mesure phare de Mobutu président. Mais le Congo a par ailleurs une production de gaz

naturelle. En relation avec la préoccupation écologique, on ne comprend que peu le prix si prohibitif de ce produit. Un pays doit aussi avoir une politique des normes qui doit orienter son développement. Et il n'est pas inintéressant d'avoir des îlots de verdure naturelle au sein du milieu urbain. Là-dessus, il y a suffisamment d'exemples attrayants de forêts préservées dans un environnement urbanisé.

Briser le mythe de l'emploi salarié comme la source prestigieuse de revenu. Pour de nombreux Congolais, être salarié est un statut prestigieux. D'où la course au statut de fonctionnaire. Ceci est le facteur psychologique de la soif de l'urbanisation et son lot de besoins. Au système éducatif de procéder au réajustement de cette disposition dans la société. Peu de gens croient qu'il y a plus d'opportunité à devenir millionnaire grâce à l'agriculture et à l'élevage qu'en étant salarié. Mais l'agriculture et l'élevage, c'est la persévérance, l'espérance, le volontarisme, la patience, l'endurance, que les Congolais n'ont plus. Alors, la forêt va disparaître au Congo par faute d'état d'âme chez le Congolais.

Ceci est l'hommage à la perspicacité intellectuelle d'un illettré paysan, dont la conscience m'a paru bien plus éveillée que la mienne. Comme quoi, il est urgent de ne pas sous-estimer les autres, même quand ils ne se pointent pas en costume.

## Comité de Pilotage de la Fondation du Groupe des média de l'Eglise en République du Congo

### Aidez-nous à mieux vous servir!

A la demande des Evêques du Congo, nous mettons à l'étude un programme de refondation du groupe des média de l'Eglise en République du Congo.

Sur ce chantier, nous avons demandé l'assistance technique de «Famille Chrétienne», hebdomadaire catholique français. Dans le cadre de ce partenariat, une première activité consiste à procéder à une enquête auprès des lecteurs de La Semaine Africaine.

Un questionnaire a été élaboré avec l'ambition de le proposer à un échantillon de 10.000 lecteurs potentiels en vue de mettre en évidence le profil et les attentes de notre lectorat.

La réponse à ce questionnaire est anonyme, elle exige une petite demi-heure de concentration. Elle est adressée directement à «Famille chrétienne» qui en assure le traitement et nous communiquera en fin de parcours les résultats.

Ceux-ci constitueront une base indispensable pour l'élaboration de notre projet.

Pour répondre au questionnaire par internet, il suffit de suivre le lien, et la démarche:

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfVQz3pRDStwiNS8pFiJXdY-4b0XxvdoT44wUknwSntTngK4w/viewform?c=0&w=1>

Pour les lecteurs qui n'ont pas d'accès à internet, un questionnaire est disponible dans votre paroisse. Il suffit de le remplir et de le remettre au secrétariat de La Semaine Africaine.

La Semaine Africaine se chargera de l'acheminer après l'avoir converti en version digitale.

Merci à tous ceux qui voudront bien contribuer au succès de cette enquête dont les résultats aideront notre journal à mieux vous servir. Nous les publierons dès qu'ils seront disponibles.

Pour le Comité de pilotage:

P. Christian de LA BRETESCHE

## Concert de Parfait Young à l'IFC de Brazzaville

### Près de 90 minutes de pur bonheur!

Un des artistes congolais qui ont actuellement le vent en poupe, le chanteur, guitariste et arrangeur Parfait Young avait pris date avec ses fans, mercredi 25 juillet dernier, en soirée. Pour un énième concert à «la Cafèt» de l'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville. Un show qui a tenu toutes ses promesses.

C'est à 19h30 et sous les acclamations du public que Parfait Young, arborant un tee-shirt noir et un pantalon blanc, est monté sur scène. Où l'avaient précédé, quelques minutes plus tôt, Johann (Synthétiseur), Smith (batterie), Willy Bourdon (guitariste basse) et Elise (chant). Virtuose guitariste et chanteur, Parfait Olivier Yongmonkofina Mbolo (c'est le nom de l'artiste à l'état civil) et le quatuor qui l'accompagnait ont offert au public qui a avait répondu nombreux à l'appel un plantureux menu de huit chansons, dont trois du coup d'essai «Le vrai visage», et quatre de l'album à paraître. C'est «Sans tache», le titre de la première œuvre discographique de l'artiste à l'honneur qui a ouvert le bal. Après, l'ambiance est montée crescendo avec «Ngai na ye», «Pas un autre père», «Ngai yo yo», «Histoire vraie», «Mateya», «Akawè» (traduire je t'aime, dans une langue parlée à l'Ouest de la République Démocratique du Congo, et «Salela tango». L'avant-dernière chanson citée est un

single publié récemment et qui récolte un franc succès. La preuve: le public a demandé à la réécouter et l'a chantée en chœur avec son auteur. Le concert du quintette a pris fin à 20h53. A la grande satisfaction du public, qui n'a pas boudé son plaisir à voguer dans un melting-pot de genres musicaux: rumba, jazz, folk... A titre de rappel, Parfait Young a embrassé la carrière professionnelle en 1996, dans un orchestre à Ouenzé, l'arrondissement 5 de Brazzaville, où il a eu la chance de limer sa cervelle à celles de ses devanciers comme Balou Canta, Rovias Adampot, Nguïama Makanda Werrason (de la République Démocratique du Congo); le groupe Magic System (Côte d'Ivoire); et le chanteur de zouk Jacky Rapon (Martinique). C'est en 2012 que l'artiste a ouvert son compteur discographique avec «Le vrai visage». A la lumière du concert qu'il a donné à «La Cafèt», on peut dire, sans risque de nous tromper, que l'artiste est en train de prendre progressivement du galon.



Parfait Young a subjugué le public



La parfaite communion entre le chanteur et le public

A signaler qu'en entracte du concert, les spectateurs ont eu droit à la prestation de deux jeunes comédiens congolais: Maître Google et Le Phi-

lanthrope, tous membres de «Brazza Comedy show».

Véran Carrhol YANGA

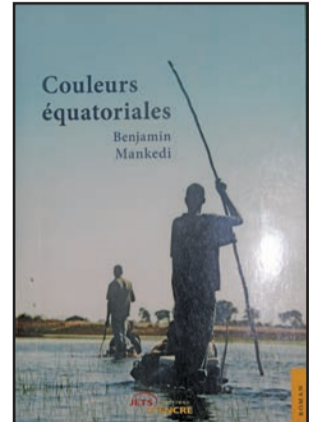
## Roman

### Benjamin Mankedi publie «Couleurs équatoriales»

Journaliste à l'Agence congolaise d'information (ACI), auteur de plusieurs poèmes et d'un premier roman intitulé «Les dieux de Zéno», publié en 2013 aux Editions CESDC à Evry en France, Benjamin Mankedi vient de publier son deuxième roman: «Couleurs Equatoriales». Celui-ci a été présenté officiellement jeudi 19 juillet 2018 à l'Institut français du Congo(IFC) de Brazzaville. C'était devant les membres de la Plateforme des gens de lettres et de M. Claire Kombo, directeur général des lettres et des arts au ministère de la Culture et des arts.



Benjamin Mankedi



La couverture du livre

Dans cet ouvrage de 157 pages paru aux Editions Jets d'encre à Paris en 2015, Benjamin Mankedi explore, avec justesse et une profondeur édifiantes, les travers de la nature humaine; en utilisant des termes limpides et captivants. Il peint les maux dont souffre la société, en se refusant d'être moraliste.

L'histoire s'ouvre par une description contemplative d'une photo de famille. C'est cette chaleur, cet amour familial que l'auteur a voulu traduire par écrit.

«En lisant ce roman, je me délecte, je me régale; stupéfié par la qualité littéraire hautement châtiée, un style rare, les images de sa narration accrochent les lecteurs. En tout cas, tu n'es pas benjamin de la littérature congolaise. Tu es resté caché, souriant, comme un bon moine. Continue à agrémenter notre littérature; tu mérites un 19/20», a encouragé Pierre Tsemou. Et d'ajouter: «Tu mérites des fleurs, mais les épines ne peuvent pas manquer. Je m'accroche aux termes romancier et dramaturge. S'il faut choisir, es-tu romancier ou dramaturge?»

«Je ne peux pas me séparer de ces deux costumes. J'ai commencé par le théâtre, et le roman est venu après. Je ne peux pas céder à cette sorte de pression que vous me faites», a répondu l'auteur. Qui, justifiant le titre de son roman, a expliqué: «J'aurais pu écrire "couleurs tropicales", mais en parlant de "couleurs équatoriales", c'est un hommage que je rends aux pays de l'Afrique Centrale, et surtout, à notre grand fleuve: le fleuve Congo, qui m'a beaucoup inspiré. Je suis parti de quelques réalités pour arriver à la fiction». Benjamin Mankedi a également précisé que son nouveau roman n'est pas encore disponible en librairie, en raison des contraintes financières. Une fois mis sur le marché, l'ouvrage sera vendu à 10.500frs CFA, soit 16 euros, un prix fixé par l'Editeur parisien.

Victor GUEMBELA

## Session de formation des agents municipaux de Brazzaville Agir dans la ville et les quartiers pour et par la culture

Les acteurs culturels de Brazzaville ont été mis sur la sellette à l'occasion de la session de formation organisée par la mairie de Brazzaville, en partenariat avec l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) sur le thème: «comment agir dans la ville et les quartiers pour le développement culturel». Elle s'est tenue du 16 au 20 juillet 2018 dans la salle de conférence de la mairie centrale, sous le patronage de Christian Roger Okemba, maire de Brazzaville qui a ouvert et clôturé les travaux.

L'initiative de réunir les acteurs culturels de Brazzaville ainsi que ceux évoluant au ministère de la culture et des arts, entre dans le cadre du programme pluriannuel de l'OIF, avec pour objectif primordial, renforcer les capacités

de développement culturel et touristique qui s'articule autour de sept axes qui sont: redonner un élan créateur pour son rayonnement à travers le monde; renforcer la cohésion sociale en lui donnant une mémoire apaisée pour construire



Christian Roger Okemba



Gervais Hugues Ondaye



Acteurs culturels

pour une cohésion sociale, afin de permettre à ce secteur de se développer davantage pour générer des emplois et garantir une économie forte. Gervais Hugues Ondaye, conseiller culturel du maire de Brazzaville, présentant la politique de développement culturel et touristique a fait savoir que l'accroissement démographique de la ville capitale exige la maîtrise de l'extension de l'espace urbain. Brazzaville, inscrite au patrimoine mondial comme ville créatrice de l'Unesco à une grande vision

l'avenir; faire émerger une culture du développement; améliorer les conditions de vie des habitants par l'accès à la culture et à l'éducation; doter le secteur culturel d'une économie performante pour contribuer au développement de la ville; faire de Brazzaville une destination touristique attractive pour sa vitalité culturelle; renforcer les capacités opérationnelles de l'administration municipale. Pour le Français Francisco D'Almeida, co-directeur de l'ONG culture et développe-



Photo de famille des officiels

ment, il y a des domaines qui sont en lien avec la culture qu'il faut valoriser et que les populations ignorent. Il s'agit de l'éducation et de l'enseignement publics, la formation technique et professionnelle, l'emploi, l'environnement, l'action sociale, la santé, l'urbanisme et les travaux publics, l'habitat et les transports, la planification, le développement et l'aménagement du territoire. Le maire de Brazzaville a loué l'ambition du conseil départemental et municipal qui, lors de l'une de ses sessions avait

pris la délibération de faire de telle sorte que le domaine de la culture puisse être exploité pour créer des emplois, générer des recettes et renflouer les caisses municipales, lorsqu'on sait que le Congo vit une situation économique très grave. Il a remercié l'OIF pour les efforts consentis dans la recherche des solutions viables pour le développement et la diversification de l'économie congolaise.

Pascal BIOZI KIMINOU

Tarifs d'abonnement	
<b>Congo</b>	<b>Francophone</b>
6 mois	91 Euros
Retrait sur place:	182 Euros
15.600	<b>Autres pays d'Afrique</b>
Expédié:	96 Euros
23.400	192 Euros
1 an	<b>Europe</b>
Retrait sur place:	96 Euros
31.200	192 Euros
Expédié:	<b>Amérique-Asie</b>
46.800	100 Euros
<b>France, Afrique</b>	200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.  
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

### GRILLE TARIFAIRE DE RADIO MAGNIFICAT

La Radio Magnificat, sur 93.5Mhz, vous informe qu'elle se met au service de vos exigences d'annonce avec la plus extrême des disponibilités. La grille de ses tarifs se présente comme suit:

- Communiqué nécrologique: 1500F/Jour pour 5 diffusions
- Communiqués divers: 2000F/J pour 5 diffusions
- Spot conception: 25 000F/ J pour 30 secondes
- Spot diffusion: 5000 F les 30 secondes
- Retransmission de Messe: 60.000Fr

RELANCE DE LA SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET  
N°005 / DURQuaP /2018 (RELANCE)  
REPUBLIQUE DU CONGO  
PROJET DE DEVELOPPEMENT URBAIN ET DE RESTRUCTURATION  
DES QUARTIERS PRECAIRES (DURQuaP)

## RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE LA MAITRISE D'ŒUVRE SOCIALE DES PLANS DE RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRECAIRES DE LA VILLE DE BRAZZAVILLE (PROGRAMME PRIORITAIRE PHASE 1)

N° de Prêt: BIRD 8588-CG  
N° de référence: CG-008-SC-SFQC

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant «Maîtrise d'œuvre sociale des plans de restructuration des quartiers précaires de la ville de Brazzaville».

2. Les services de consultant («Services») consistent à:

- Accompagner la phase de réalisation du projet par des activités d'information, de sensibilisation, d'animation et de formation auprès des populations riveraines;
- Accompagner, suivre et évaluer le processus de réalisation des infrastructures et des équipements urbains de proximité de leur mise en service et de préparation de leur gestion et maintenance;
- Assurer et coordonner les missions d'ordre général.

3. La Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral invite les firmes de consultants

(«Consultants») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont: (i) qualifications pour exécuter les services pressentis (références de l'exécution de contrats analogues, etc.); (ii) capacités techniques et en personnel (personnel permanent); (iii) domaines d'intervention ainsi que les années d'expériences et les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les firmes ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculum vitae.

4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des «Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID» édition de janvier 2011, révisé en juillet 2014, («Directives de Consultants»), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts

sont applicables.

5. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

6. Un Consultant sera sélectionné selon la méthode «Qualité et Coût (SFQC)» telle que décrite dans les Directives de Consultants.

7. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes: du lundi au vendredi de 09 h à 14 h.

8. Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le 07 août 2018 à 13 h 00 (heures locales)

Secrétariat DURQuaP  
A l'attention du Coordonnateur  
Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat  
Multilatéral, 5<sup>ème</sup> étage Immeuble Cheick  
TAMBADOU (à côté de l'Hôtel King Maya);  
Croisement Route de la Base militaire avec  
le Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO;  
BP: 14 729 – Brazzaville  
– République du Congo.  
Tél: 22 613 90 36 / (+ 242) 05 574 10 99;  
Email: cepdurquapdgg@gmail.com

*Le Coordonnateur,*

**BATOUNGUIDIO**

RELANCE DE LA SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET  
N°006 / DURQuaP /2018 (RELANCE)  
REPUBLIQUE DU CONGO  
PROJET DE DEVELOPPEMENT URBAIN ET DE RESTRUCTURATION  
DES QUARTIERS PRECAIRES (DURQuaP)

## RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE LA MAITRISE D'ŒUVRE SOCIALE DES PLANS DE RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRECAIRES DE LA VILLE DE POINTE NOIRE. (PROGRAMME PRIORITAIRE PHASE 1)

N° de Prêt: BIRD 8588-CG  
N° de référence: CG-DURQuaP-014-SC-SFQC

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant «Maîtrise d'œuvre sociale des plans de restructuration des quartiers précaires de la ville de Pointe Noire».

2. Les services de consultant («Services») consistent à:

- Accompagner la phase de réalisation du projet par des activités d'information, de sensibilisation, d'animation et de formation auprès des populations riveraines;
- Accompagner, suivre et évaluer le processus de réalisation des infrastructures et des équipements urbains de proximité de leur mise en service et de préparation de leur gestion et maintenance;
- Assurer et coordonner les missions d'ordre général.

3. La Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral invite les firmes de consultants («Consultants») admissibles à manifester leur

intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont: (i) qualifications pour exécuter les services pressentis (références de l'exécution de contrats analogues, etc.); (ii) capacités techniques et en personnel (personnel permanent); (iii) domaines d'intervention ainsi que les années d'expériences et les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les firmes ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculum vitae.

4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des «Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID» édition de janvier 2011, révisé en juillet 2014, («Directives de Consultants»), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

5. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

6. Un Consultant sera sélectionné selon la méthode «Qualité et Coût (SFQC)» telle que décrite dans les Directives de Consultants.

7. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes: du lundi au vendredi de 09 h à 14 h.

8. Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le 07 août 2018 à 13 h 00 (heures locales)

Secrétariat DURQuaP  
A l'attention du Coordonnateur  
Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat  
Multilatéral, 5<sup>ème</sup> étage Immeuble Cheick  
TAMBADOU (à côté de l'Hôtel King Maya);  
Croisement Route de la Base militaire avec  
le Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO;  
BP: 14 729 – Brazzaville  
– République du Congo.  
Tél: 22 613 90 36 / (+ 242) 05 574 10 99;  
Email: cepdurquapdgg@gmail.com

*Le Coordonnateur,*

**BATOUNGUIDIO**

## Football/ Coupe de la Confédération

## Le CARA entrouvre les portes des quarts de finale

**D**joliba AC du Mali! On le connaît. Le CARA lui a noirci la vareuse dimanche 29 juillet, en match comptant pour la quatrième journée par sa courte victoire (1-0), mais combien précieuse pour la suite de la Coupe de la Confédération. Dix jours après sa défaite à Bamako contre le même adversaire, les Aiglons se sont ressaisis en l'épinglant au Stade Massamba-Débat. Ce succès permet aux Aiglons de Brazzaville (6 points), désormais bon dernier, et Enyimba FC du Nigeria (6 points, -2) battu (0-2) dans le même temps par Williamsville d'Abidjan au Stade Champroux de la capitale ivoirienne. Pour se retrouver deuxième du groupe C que dominent désormais les géants d'Abidjan (7 points). Les Aiglons se donnent ainsi des chances de qualification pour le prochain tour: les quarts de finale.

## Racine Louamba le sauveur

Les Aiglons, toujours bouffis d'ambition, voulaient-ils poursuivre leur série victorieuse à domicile après avoir fait exploser il y a quelques mois Enyimba du Nigeria? Ils y croyaient dur comme fer. Pour prouver leur capacité à rééditer cet exploit, si l'on ose dire, les Aiglons ont saisi le premier quart d'heure de la partie pour mettre à mal la



Chaude alerte devant les bois du Djoliba AC: Cabwe Kivutuka échoue incroyablement (Ph. J.G. Eloué)

défense du Djoliba AC. Treize minutes après le coup d'envoi, Dicha Bomaniaye tendait, de l'aile droite, la perche à Racine Louamba qui croisait victorieusement, prenant à contre-pied le portier Adama Keita: 1-0. Les visiteurs contiendront tout de même les locaux dans leur lancée jusqu'à l'heure de la pause. La mi-temps intervenait donc sur cette marque, replongeant les gradins dans un suspense d'une quarantaine de minutes qui a failli faire décrocher des coeurs. Et l'on s'est mis à trembler, à s'interroger, d'autant plus que les défenses réciproques se mettaient souvent en évidence. Minutes et secondes

s'écoulant, sans plus proposer un quelconque changement au marquoir, le but aiglon usait-il les Maliens. Qui ont fini par s'emporter, s'énerver. C'est ainsi que Mahamadou Coulibaly voyait un carton rouge écarlate lui être infligé par l'arbitre ougandais Mashood Ssali. Le score en restera là jusqu'au coup de sifflet final de ce dernier. Le public local pouvait enfin pousser un ouf de soulagement. Rendez-vous lors de la cinquième et avant-dernière journée, le 19 août à Brazzaville! Les Aiglons vont batailler fort pour l'emporter face au leader du groupe, dans l'espoir aussi de s'ouvrir davantage les portes

des quarts de finale.

## Guy-Saturnin MAHOUNGOU

CARA bat Djoliba AC (1-0). But: Racine Louamba (13e)  
CARA: Chansel Massa; Mimilé Okiélé, Cervelle Ikouma Epoyo, Guy Chancy Danga, Richy Ondongo; Dua Ankira, Joseph Mbangou, Glen Kinfounia; Dicha Bomaniaye, Cabwey Kivutuka (puis Guelord Diafouka, 88e), Racine Louamba (puis Rox Oyo Thoury, 78e). Entr.: Jacques Ontsira  
Djoliba AC: Adama Keita; Seydou Diallo, Emile Koné, Youssouf Maïga, Siaka Bagayoko (puis Youssouf Traoré, 80e); Seydou Mbaye, Mamadou Cissé, Mohamed Cissé; Naby Souma, Bourama Doumbia (puis Moussa Sissoko, 74e), Mahamadou Coulibaly. Entr.:

## Football/Demi-finales de la Coupe du Congo

## De véritables énigmes à résoudre



C'était entre Diables-Noirs et AC Léopards à Brazzaville

(Ph. J.G. Eloué)

**A**vec la fin prochaine des demi-finales, pointe à l'horizon la finale de la Coupe du Congo. Quatre équipes encore en lice n'ont toujours pas renoncé à leur ambition de la disputer cette année. Ce sont: Diables-Noirs, AC Léopards de Dolisie, La Mancha de Pointe-Noire et AS Otohô d'Oyo. Ces demi-finales défrayer la chronique. Les protagonistes veulent exploser, convaincre. Ils ont promis monts et merveilles à leurs inconditionnels respectifs. Mais il n'y aura que deux finalistes comme le veut le règlement du football. Au sortir des demi-finales aller à domicile, Diables-Noirs et La Mancha semblent avoir un pied en finale. L'un l'ayant emporté au Stade Massamba-Débat sur

l'AC Léopards (1-0), l'autre sur l'AS Otohô sur l'aire de jeu en constante dégradation bien que synthétique du Complexe sportif de Pointe-Noire (4-2). Il reste, évidemment, aux Diables-Noirs et à La Mancha à le confirmer à l'extérieur, le week-end prochain, au Stade omnisports de Madingou, pour les premiers, au Stade Marien Ngouabi, pour le second. C'est d'autant plus difficile que les Fauves du Niari et l'AS Otohô les y accueilleront et s'y présenteront comme des lions blessés, prêts à défier leurs dompteurs avec l'appui de leurs publics respectifs. Qu'à cela ne tienne, le public est appelé à vivre des grandes joutes, où les vaincus d'hier ont juré prendre leur revanche. Pour

une finale qui se disputera le 15 août prochain, soit au Stade de l'Unité de Kintélé, soit au Stade Président Alphonse Massamba-Débat, à Brazzaville. Dans le cadre de la célébration des cinquante-huit ans de l'indépendance du Congo. Ainsi, AC Léopards sera encore opposé aux Diables-Noirs, et AS Otohô en découvrira sportivement avec La Mancha, dimanche 5 août 2018. Interdit aux coeurs délicats!

## Jean ZENGABO

## Rappel des résultats des matchs aller

Diables-Noirs bat AC Léopards (1-0). But: Kader Bidimbou (86e)  
La Mancha bat AS Otohô (4-2). Buts: Guy Mbenza, Milandou et Massanga, pour La Mancha; Bersyl Obassi, pour Otohô.

## Echos des Congolais de l'étranger

## Amour Loussoukou en Tunisie

Le milieu de terrain international congolais Junior Amour Loussoukou (21 ans) a signé pour trois ans au Stade Tunisien, en provenance des Diables Noirs de Brazzaville.

Test concluant aussi pour Gandzé en Afrique du Sud L'essai de Césair Gandzé au Free States Stars d'Afrique du Sud (Club de Ligue 1 professionnelle) a été concluant. L'international congolais qui a commencé la saison dans l'AS Otohô s'est engagé pour une saison plus une option. Il rejoint ainsi son compatriote Harris Tchilimbou.

## Silvère Ganvoula en Allemagne

Véritable hirondelle, l'avant-centre congolais Silvère Ganvoula a quitté la Belgique où il jouait dans Anderlecht pour l'Allemagne. Il porte désormais les couleurs du VfL Bochum (Bundesliga 2). Pour son premier match amical sous ses nouvelles couleurs, il a disputé une mi-temps et marqué un but contre l'AS Monaco (France), le score de la partie étant de 2-2.

## Durel Avounou prêt à Orléans en Ligue 2

Le milieu de terrain Durel Avounou a été prêt sans option d'achat par le Stade Malherbe de Caen (Ligue 1) à l'US Orléans (Ligue 2). Le jeune international congolais, qui a disputé son premier match de championnat le week-end dernier, a été salué par une défaite face à Lens (0-2) à domicile.

## Handball

## Des batailles pour la conquête des titres nationaux

La Fédération congolaise de handball (FECOHAND) est une fédération heureuse. Depuis sa création au lendemain des 1ers Jeux africains de 1965 son activité ne se dément pas. En dehors de la Fédération congolaise de football, aucune fédération ne peut se targuer d'un développement et d'une activité comparables, notamment sur le plan des compétitions. En effet, elle organise depuis dimanche 29 juillet la 49e édition de ses championnats nationaux.

Le coup d'envoi a été donné au Gymnase Nicole Oba par Jacques Gambou, le directeur de cabinet du ministre des Sports et de l'éducation physique, en présence du président de la Fédération congolaise de handball, Jean-Claude Ibovi. En lice, douze équipes, dont six dans chaque version. En dames: Abo-Sport, Banko Sport et DGSP dans la poule A, Inter Club, CARA et AS Cheminots de Pointe-Noire, dans la poule B. Chez les hommes: Caiman, Etoile du Congo et Patronage Sainte-Anne de Pointe-Noire sont logés dans le groupe A, tandis que Munisport, Inter Club et Pétrosport composent le groupe B.

En matchs d'ouverture officielle de la compétition, le commando de Caiman qui défend son titre a eu raison d'Etoile du Congo dans une rencontre pleine de suspense. Le score final en dit long sur l'âpreté de la joute: 19-18. Auparavant, les filles d'Abo-Sport avaient fait une promenade de santé en ensevelissant Banko Sport sous une avalanche de buts: 35-16.

La phase de groupe s'achèvera le 3 août, pour laisser la place aux demi-finales dans les deux versions le jeudi 4 août. Les finales auront lieu le 5 août. Le succès couronneront les formations les plus en vue.

G.-S.M.

## Des pas dans la bonne direction du sport congolais

(suite de la page 14)

soulève des passions, suscite des vocations, nourrit des carrières et est capable d'unir un peuple quand tout va bien. A la demande du ministère des Sports, qui a entrepris de voler au secours de la FECOFOOT (Fédération congolaise de football), des experts de la CAF (Confédération africaine de football) ont séjourné à Brazzaville en décembre dernier. Leur mission: engager une vaste réforme de la formation sur le modèle des académies. Les premières académies ouvriront en principe leurs portes en octobre 2018 si tout se passe comme prévu. Six sites d'implantation sont retenus: Brazzaville, Ignyé, Pointe-Noire, Dolisie, Owando et Ouesso. Les futurs académiciens bénéficieront de deux types d'enseignements, général et technique. Les enfants déscolarisés seront astreints à l'apprentissage d'un métier. Face aux enjeux sportifs futurs Les échéances ne manquent pas, pas seulement pour le football. Lorsque Hugues Nguélon délé succède à Léon Alfred Opimbat au ministère des Sports et de l'éducation physique, le Congo a dans les bras l'organisation d'une compétition de handball féminin d'envergure qui se déroulera à Brazzaville fin décembre 2018: le Championnat d'Afrique des nations "Challenge Edith Lucie Bongo Ondimba". La gouvernance étant une continuité, il s'est mis dans la même lancée que son prédécesseur. Dans cette période de grand tumulte économique et finan-

cier, les décrets portant création, attribution et organisation du Comité local d'organisation et du Comité préparatoire de la délégation congolaise ont été malgré tout publiés. L'installation des commissions spécialisées du Comité d'organisation et du Comité préparatoire de la délégation congolaise par le ministre Hugues Nguélon délé est effective depuis le 20 mars 2018. L'équipe nationale féminine est en chantier et ira en mise au vert en Hongrie, en septembre, sous la férule d'un technicien étranger expérimenté, Thierry Vincent, recruté par la fédération avec la bénédiction du ministre des Sports.

## Ce qu'il a prévu de faire prochainement...

En un an, le ministre Hugues Nguélon délé ne pouvait pas tout réaliser. Mais il se résout de poursuivre vers leurs réalisations les rêves du Président de la République, Denis Sassou Nguesso et des sportifs congolais. Politique nationale de développement du sport et loi sur le sport, textes y relatives. Il ne s'agira pas de s'immiscer dans les affaires des fédérations, mais d'assumer des responsabilités, notamment celles de définir les grands objectifs de la politique nationale du sport, d'en fixer le cadre juridique et de veiller au respect de l'intérêt général. Bref, selon nos sources plusieurs dossiers seront sur la table de travail du Gouvernement pour les mois à venir.

  
**BUROTOP IRIS**

**ACHETER UN TELEVISEUR SMART  
 N'EST PLUS UN LUXE**

**VESTEL**



- 32" HD : 119 000 FCFA HT**
- 43" FULL HD : 219 000 FCFA HT**
- 50" FULL HD SMART : 369 000 FCFA HT**
- 55" FULL HD SMART : 419 000 FCFA HT**
- 65" ULTRA HD SMART : 999 000 FCFA HT**

**4 Avenue FOCH - Centre Ville - Brazzaville Tél.: 055 777 888 - 066 69 60 60**

**Avenue Moe Katt Matou - après le Rond Point Kassaï - Pointe-Noire Tél.: 044 53 53 53 - 056 056 056**